



2023

Revue Communale

PERS-JUSSY

Calendrier des manifestations

Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

Sommaire

Calendrier des manifestations	2
Éditorial.	3
Commissions.	4-18
Vie municipale	19-26
Vie associative	27-55
Histoire	56-57
État civil	58
Communauté de communes . .	59-60
Expressions libres	61
Infos pratiques	62-63



Édition : CTOCOM
52 route de l'Eglise 74 250 Bogève
Tél. : 04 50 87 25 98 - www.ctocom.fr

HIVER

Ven. 6 jan. >> **Vœux du Maire** - Salle communale
Sam. 21 jan. >> **Stage danse Latino par Pers-Jussy Danse à partir de 14h** - Salle communale
Sam. 4 fév. >> **Soirée théâtre organisée par la mairie** - Salle communale
Jeu. 9 fév. >> **Don du Sang à 16h** - Salle communale
Sam. 11 fév. >> **Repas organisé par Eva l'Espoir à 12h** - Salle communale
Sam. 18 fév. >> **Tartifoot** - Salle communale d'Arbusigny
Ven. 3 mars >> **AG MAD'AG à 19h30** - Diapason
Sam. 4 mars >> **Soirée festive par la chorale Arc-en-Ciel à 19h** - Salle communale
Sam. 11 mars >> **Soirée Karaoké organisée par l'école de musique à 19h30** - Salle communale
Ven. 17 mars >> **AG Les Amis de Pers Jussy à 19h30** - Diapason
Sam. 18 mars >> **Soirée du Ski Club à 19h30** - Salle communale
Ven. 24 mars >> **AG LA LIANE à 19h30** - Salle communale
Sam. 25 mars >> **Journée nettoyage de la commune** - Stade des Fins
Ven. 24 au Dim. 26 mars >> **Exposition Photos par Pixel d'Argent** - Salle communale

PRINTEMPS

Sam. 1er avril >> **Soirée théâtre Les Amis de Pers-Jussy à 20h** - Salle communale
Sam. 1er avril >> **Vente de plats à emporter midi et soir organisée par le Foot** - Stade des Fins
Jeu. 13 avril >> **Don du sang à 16h** - Salle communale
Sam. 22 avril >> **Stage de danse par Pers-Jussy Danse à 14h** - Salle communale
Sam 22 et Dim 23 avril >> **Journée de la Terre** - Salle communale et Diapason
Sam. 29 avril >> **Concert de l'école de musique à 19h** - Salle communale
Sam. 6 mai >> **Vente de fleurs APE** - Supermarché Casino
Sam. 6 et Dim. 7 mai >> **Week-End chantant par Arc en Ciel** - Salle communale
Sam. 13 et Dim. 14 mai >> **AG et journées festives AIME** - Salle communale
Sam. 20 mai >> **Soirée dansante de Pers-Jussy Danse à 20h** - Salle communale
Sam. 27 mai >> **Journée du foot** - Stade des Fins
Ven. 2 juin >> **AG de la chasse** - Salle communale
Dim. 11 juin >> **Brocante de la cantine** - Stade des Fins
Mer. 14 juin >> **AG PJ Danse à 20h** - Salle communale
Ven. 16 et Sam. 17 juin >> **Rallye des Bornes**
Sam. 17 juin >> **Fête de l'école de musique** - Diapason

Sam. 17 juin >> **Soirée d'après concert chorale Arc-en-ciel à 19h** - Salle communale

Ven. 23 juin >> **Fête de l'école**

Sam. 24 juin >> **Soirée concert par le foot** - Stade des Fins
Sam. 24 et Dim. 25 juin >> **Vente de jouets d'occasion par MAD'AG** - Salle communale

ÉTÉ

Jeu. 6 juil. >> **Don du sang à 16h** - Salle communale
Jeu. 13 juil. >> **Soirée festive et feux d'artifice** - Stade des Fins
Dim. 27 août >> **Fête de la batteuse**
Jeu. 31 août >> **Don du sang à 16h** - Salle communale
Sam. 2 sep. >> **Forum des associations à 14h** - Salle communale
Mar. 5 sep. >> **AG de Pers-Jussy Danse à 20h** - Salle communale
Jeu. 7 sep. >> **AG APE et cantine à 20h** - Salle communale
Ven. 8 sep. >> **AG Persjussienne à 20h** - Diapason
Dim 10 sep. >> **Repas des Aînés** - Salle communale
Sam. 23 sep. >> **Bal Folk à partir de 14h par MAD'AG** - Salle communale

AUTOMNE

Sam. 30 sep. >> **Soirée Sénégalaise de la Liane 19h** - Salle communale
Sam. 7 oct. >> **Stage de danse Pers-Jussy Danse à 14h** - Salle communale
Dim. 8 oct. >> **Persjussienne** - Stade des Fins
Sam 14 oct. >> **Octobre Rose** - Stade des Fins
Ven. 20 oct. >> **Soirée Halloween de l'APE à 20h** - Salle communale
Sam. 21 oct. >> **Soirée châtaignes des Amis de Pers Jussy à 20h** - Salle communale
Jeu. 26 oct. >> **Don du sang à 16h** - Salle communale
Ven. 3 nov. >> **AG du Comité des Fêtes à 20h30** - Salle communale
Sam. 4 nov. >> **Soirée du Club des Saveurs à 20h** - Salle communale
Jeu. 9 nov. >> **AG de l'école de musique 19h30** - Diapason
Sam 11 et Dim 12 nov. >> **Vente de Jouets par MAD'AG** - Salle communale
Ven. 17 nov. >> **AG du Ski club à 20h30** - Salle communale
Sam. 18 nov. >> **Concert de l'école de musique à 20h** - Salle communale
Ven. 24 nov. >> **AG du Club VTT à 20h** - Diapason
Sam. 25 et Dim 26 nov >> **Loto de l'APE** - Salle Communale
Sam 2 déc. >> **Marché de Noël de la Cantine** - Salle communale
Sam. 16 déc. >> **Illuminations de Noël à 18h** - Placette de la médiathèque

Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte la joie, le réconfort et surtout la santé.

Notre commune ne cesse de se peupler, approchant les 3 200 habitants. Il nous faut anticiper notre passage à 3 500 habitants car il va engendrer des changements radicaux dans la gestion communale.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) vient profondément modifier le droit de l'urbanisme et du logement. Elle nous oblige à disposer d'au moins 20 % de logements sociaux et l'intégration de la mixité sociale. Si cette loi n'est pas respectée la commune devra s'acquitter d'un prélèvement important pour chaque logement manquant.

De plus, la loi Climat et résilience a fixé l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Elle a pour but la réduction de moitié du rythme de consommation d'espaces d'ici à 2031. Cette loi qui concerne la question de la gestion économique du foncier est une approche purement comptable. Elle suscite de l'inquiétude pour notre territoire. Les objectifs et règles de cette loi, en matière de gestion de l'espace et de lutte contre l'artificialisation, difficilement applicable, va de nouveau engendrer des changements et des modifications inéluctables de notre PLU.

Parallèlement à cela, durant l'année 2022, nous avons travaillé avec l'intercommunalité sur le PLH (Plan Local de l'Habitat) 3^e version pour 2023-2029. Ce PLH s'articule en 3 temps : un diagnostic, un document d'orientations et un programme d'actions. Suite au diagnostic, nous constatons que le territoire de CC&AS est très dynamique sur le plan démographique. Cette forte attractivité tend à engendrer une offre d'habitat de plus en plus chère. Pers-Jussy est considéré comme un secteur de « centralité secondaire ». Ce PLH 3 a ainsi été validé selon ces éléments, par le Conseil Communautaire de décembre 2022.

Toutes ces nouvelles mesures qui s'imposent à nous, nous font, de facto, nous poser la question suivante : est-ce que notre PLU est adapté à la mise en place des obligations réglementaires ? Les orientations générales et sectorielles sont-elles toujours d'actualité ? Nos objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain sont-ils toujours pertinents ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons besoin d'un appui technique pour éclairer nos choix et nous aider à concevoir des politiques publiques et des aménagements adaptés. Nous avons pris la décision de faire appel à un cabinet capable de travailler sur

toutes ces problématiques afin d'apporter les réponses adaptées à notre commune en lien avec notre territoire et ainsi répondre aux obligations gouvernementales. La mission de ce cabinet devra également réfléchir, avec nous, sur le développement de notre village et plus particulièrement sur notre centre-bourg, pour intégrer la mobilité, l'installation des bâtiments publics et les services à la population...



Suite aux conclusions de ce cabinet, il nous faudra prendre la décision de faire une modification ou une révision du PLU. Vous serez tenu informés des tenants et des aboutissants de ces conclusions.

En ce début d'année, je voudrais également avoir une pensée pour ces gens qui font notre quotidien : les commerçants, artisans, agriculteurs, boulangers, coiffeurs, les chefs d'entreprise, le corps médical, le corps enseignant et tous les Français qui vont subir la crise énergétique, financière et alimentaire.

Mais il faut garder espoir et je vais finir sur une note positive...

Le projet qui vient de se concrétiser, après 1 an de négociations, de tractations, qui nous a conduit à un audit financier, à des recherches de financement compliquées en cette période incertaine, c'est le dossier du Château Bordier.

Et, j'ai l'immense fierté, de vous annoncer, la signature de la vente du Château avec Mme BORDIER et la Municipalité via l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie le 19 décembre dernier. En effet, l'EPF suite à un passage en commission a accepté de nous accompagner dans cette acquisition, dans le cadre de son programme pluriannuel d'intervention, avec un portage sur 20 ans, remboursable par annuités.

Patrimoine historique et exceptionnel ce château est un pilier de notre commune.

Quant à son devenir les idées ne manquent pas et l'avenir du lieu semble assuré.

Je reste, avec plaisir, à votre écoute, pour échanger et répondre à vos questions.

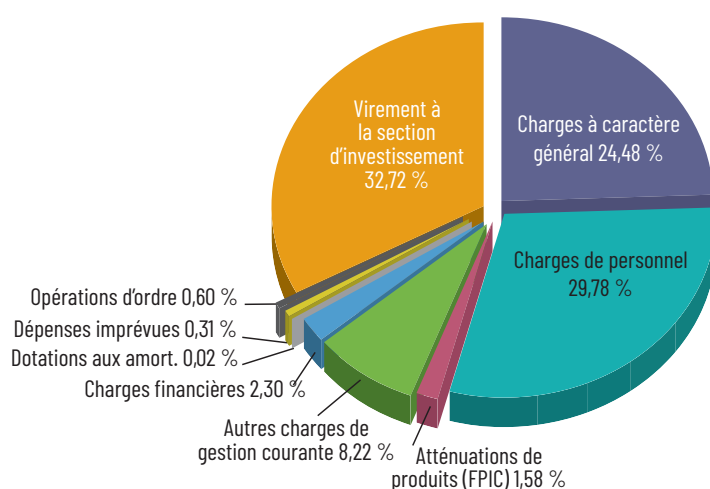
Encore tous mes vœux les plus sincères pour cette année 2023.

Votre Maire
Isabelle ROGUET

Budget municipal 2022

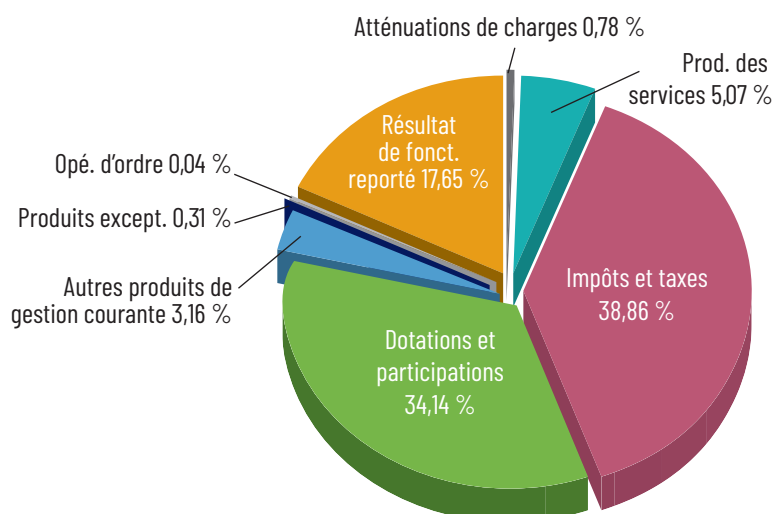
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	852 920,00 €
Charges de personnel	1 037 500,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	55 000,00 €
Autres charges de gestion courante	286 350,00 €
Charges financières	80 000,00 €
Dotations aux amortissements	550,00 €
Dépenses imprévues	10 856,29 €
Opérations d'ordre	20 930,00 €
Virement à la section d'investissement	1 140 000,00 €
TOTAL	3 484 106,29 €



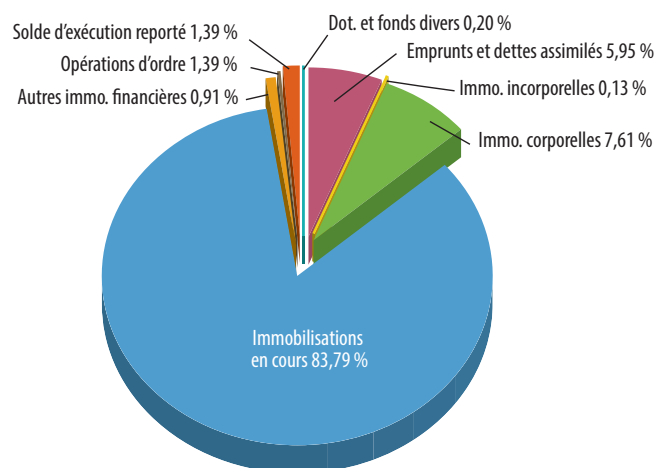
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	27 300,00 €
Produits des services	176 800,00 €
Impôts et taxes	1 353 774,00 €
Dotations et participations	1 189 443,00 €
Autres produits de gestion courante	110 000,00 €
Produits exceptionnels	10 680,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	614 878,29 €
TOTAL	3 484 106,29 €



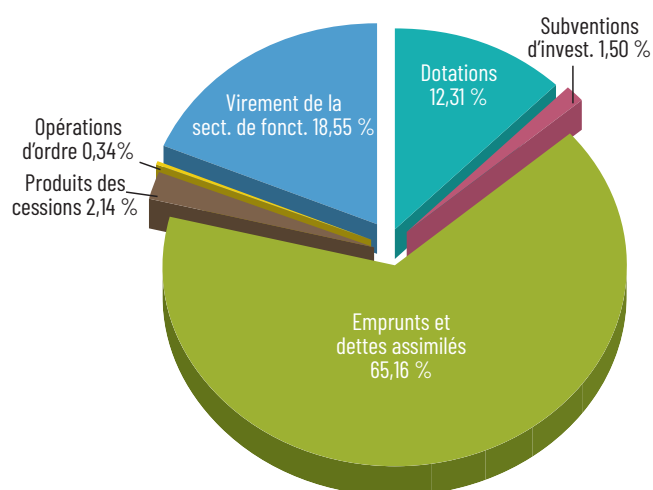
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dotations et fonds divers	12 500,00 €
Emprunts et dettes assimilés	365 400,00 €
Immobilisations incorporelles	8 000,00 €
Immobilisations corporelles	467 556,00 €
Immobilisations en cours	5 150 267,00 €
Autres immobilisations financières	56 100,00 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Solde d'exécution reporté	85 259,44 €
TOTAL	6 146 313,44 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	756 793,44 €
Subventions d'investissement	91 994,00 €
Emprunts et dettes assimilés	4 004 800,00 €
Produits des cessions	131 796,00 €
Opérations d'ordre	20 930,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 140 000,00 €
TOTAL	6 146 313,44 €



Autorisations délivrées en 2022

Permis de construire

MONIE ARMAND BAUMGARTNER ANNA
192, route des Vuards - Maison Individuelle

DECARROUX Arnaud - 165 chemin du Beule
Garage abri voiture

ABBA Falmata - 75 chemin du Creux du Loup
Maison individuelle

DUVERNEY Mélanie - 141 route du Vuarapan
Maison individuelle

LEPEULE Cyrille - 703 et 705 route de la Croix d'Ornex
Maisons jumelées

MICHEL Kévin - 457 chemin de Chatembert
Réhabilitation d'une grange en logement

BUSSAT Lionel - 231 impasse de chez Roulis
Extension et aménagement de l'habitation

Mairie de Pers Jussy - 1825 route de Reignier
Réhabilitation de la mairie

DENOEUX Arnaud - 189 route des Fins
Annexe non accolée

MEIRA Serge - 1250 route d'Arbusigny
Maison individuelle

LAEVENS Lucie VERSHORREN Paul
883 route de la Croix d'Ornex - Pergola fenêtre en
porte-fenêtre et façades

GIARD Sophie - 677 route des Chênes
Maison individuelle

SZCZESNIAK Laurent - 106 impasse de la Montagnière
- Maison individuelle

LARE Marie-Rose - 529 route de Vuret
Extension de la maison

GOLASWSKI Amélie - 1052 route de Lasnelaz
Rénovation d'une bâtisse

VUARAND BORRUSO - 395 chemin du Beule
Extension en hauteur de la maison

LAGACHE Bernard - 529 chemin du Beule
Abri voiture et terrasse

SCI Domaine du Four - 205 route du Four
Transformation d'un garage en habitation

MARQUIS Océane - 524 route des Vuards
Extension Maison et rénovation

VEIGA Raphaël - route de la Vilonge
Extension de la maison et piscine

Permis de construire modificatifs

VIVIER Christelle - Chemin de Chatembert
Ouvertures différentes et coloris

DAVID Fabien - Le Clos des noisetiers route de Loisinges
Modification façade sud-est

ROTA Sandra - route de la Chapelle Rambaud
Ajout et modifications d'ouvertures

PASQUIER Johan - 200 chemin de Chatembert
Panneaux photovoltaïques

Déclarations préalables

DF2G - route des Fins - Division parcellaire

CATE Olivier - 40 chemin du Cretêt
Terrasse en bois sur pilotis

LEBOEUF Christophe - 836 route de Loisinges
Extension de la Maison

GASNAULT Samuel - 983 route de Vuret
Panneaux photovoltaïques

BILLOD Jérémy - Chemin du Cretêt - Piscine

LARANJEIRO Cindy - 135 allée de la Crosaz
Piscine

MARSAT Nicolas - 198 route de Navilly - Piscine

NAVILLE Anne-Sophie - 118 clos les Clairières
Piscine

GENET Patricia - 1781 route de Many haut
Ravalement des façades

SOLODOVNIKOFF Alexis - 420 route de Lasnelaz
Piscine

DONEAUX Jean Louis - 500 route de Navilly
Panneaux photovoltaïques

SCCV avec Canel Géomètres - route de Crédoz
Division parcellaire

MAGNIN Sébastien - Impasse de Lasnelaz - Portail

BAUNIN Mathieu - 520 route du Biollay d'en Haut
Déplacement d'un abri de jardin

BAUNIN Mathieu - 520 route du Biollay d'en Haut
Panneaux photovoltaïques

CHAIX Jean Pascal - 391 route de Navilly - Piscine

MEINARD Yves - 536 route de Navilly - Piscine

RATTO PEILLEX Christine - 917 route de Crédoz
Piscine

GAEC les GRIOTTES - 54 route des Roguets
Réfection toiture et panneaux photovoltaïques

BRUN Jean-Claude - 81 impasse de la Montagnière
Serre

ERMEL Mathieu - 122 route de Jussy
Remplacement fenêtre par une baie vitrée

SOUDAN Stéphane - 141 impasse des Granges
Panneaux photovoltaïques

BUIX Nadine - 50 route de Loisinges - Véranda

DUBOIS Nicolas - 515 route de Vuret - Clôture

LEVIS Christophe - 131 allée de la Crosaz - Clôture

BROCHOT Aurélie - Route de la Croix d'Ornex -
Toiture et isolation

GRUFFAT Roger - 588 route de Loisinges
Fermeture d'un balcon

LETOWSKI David - 949 route de Lasnelaz
Abri voiture

LAVERRIERE Robin - 493 route de Lasnelaz
Carport

MIEUSSET Josiane - 627 route de la Charmille
Pergola

SCI les Petits Vieux courageux - 231 impasse des
Granges - Panneaux photovoltaïques

WEBER Chloé DUBINI Nicolas
915 route de Loisinges - Abri

REBECCHI Pierpaolo - 60 chemin du Creux du Loup
Panneaux photovoltaïques

CARON Benoît - 834 route de Loisinges - Clôture

ANSELME Yannick - 565 route des Vuards
Pergola



PHILIPPE Yoann - 208 route du Chable - Panneaux photovoltaïques

HENDGEN Colette - 531 route de Chevrier - Clôture

LOPES Georges - 1135 route de Lasnelaz
Panneaux photovoltaïques

AEGERTER Mathilde - 640 route des Vuards
Rénovation des façades et pergola

BURNIER Monique - route de Reignier
Garde-corps du balcon changé

PISANI-LOTH Karine - 516 route de Chevrier
Panneaux photovoltaïques

DECARROUX Micheline - route du Vuarapan
Division parcellaire

VERHIEPE SOULAY - 56 ruelle des Champs devant
Panneaux photovoltaïques

CHEVALLIER Frédéric - 39 route du Four
Panneaux photovoltaïques

POUILLE-GONZAGUE - 842 route de Loisinges
Panneaux photovoltaïques

MARÉCHAL Laurent - 190 impasse des Granges
Agrandissement et nouvel abri

FAURA William - 1496 route de la Roche-sur-Foron
Piscine

VERDAN Michel - 723 route de Loisinges
Panneaux photovoltaïques

LAFARGE Jean-Paul - 24 chemin du Pré-nord
Portail et clôture

GRZELAK Philippe - 1602 route de Vuret
Panneaux photovoltaïques

STARIMMO - 37 route du Vuarapan - Division
parcellaire

PICOLET - 634 route de la Charmille - Panneaux
photovoltaïques

SNC La Tournelle - Route de la Croix d'Ornex
Division parcellaire

CARPENTIER Grégory - 710 route de la Collay
Panneaux photovoltaïques

MOREL Natacha - 18 impasse du Beule
Piscine et abri

BOGARD Sandrine - 206 impasse du Chable
Extension de la maison avec un abri ouvert

MARQUIS Océane MERIAH Bruno - 524 route des
Vuards - Isolation et extension de la maison

ROGUET Christophe - route d'Arbusigny
Abri camping-car

PATERNOSTRO Francesco - 150 allée de la Crosaz
Panneaux photovoltaïques

TISSOT Frédéric - 83 route de Cornier - Abri jardin

DECROIX Jean Marc - 194 chemin du Creux du Loup
Panneaux photovoltaïques

LEROYER Éric - 100 route de la Croix d'Ornex
Panneaux photovoltaïques

ZOANI Frédéric - 40 route de Bossenay - Clôture

DARRAZI Anaïs - 485 route des Vuards - Piscine

ZAVALONE Jean-Marc - 129 chemin du Creux du
Loup - Panneaux photovoltaïques

FALCONNET Marcelle - route du Vuarapan
Division parcellaire

Conceptions immobilières - Route de Crédoz
Division parcellaire

SCI MONOD - 106 Impasse des Contamines - Portail
et clôture

BECQUET Arthur - 751 route du Biollay d'en Haut
Clôture

HAPUC Benoît - 195 route des Fins - Changement
menuiserie et volets

BLUNIER Alexandre - 170 route de la Vilonge
Piscine

ADAM Joël - 131 route du Vuarapan - Remplacement
menuiserie et aménagement intérieur

ROGUET Stéphane - 2730 route de la Chapelle
Rambaud - Panneaux photovoltaïques

DELLA GIOIA Valérie - 396 route de l'Église -
Portillon et clôture

LAPORTE Nicolas - 183 clos les Clairières - Portail
couissant et extension de la clôture

ANDRE Cyril - 137 route des Vuards - Panneaux
photovoltaïques

ALKAN Ergun - 1645 route de la Roche-sur-Foron
Piscine

NALY Françoise - 263 chemin du Cretêt
Isolation et réfection des façades

MENONI Daniel - 1125 route de Crédoz -
Remplacement couverture et isolation du toit

PETIT Benjamin - 226 route des Vuards - Clôture
Vélux agrandissement fenêtre bardage rénové

DUVERNAY Bernard - 1584 route de Reignier
Panneaux photovoltaïques

DUBOUCHET Nadia - 2 660 route de la Chapelle
Rambaud - Panneaux photovoltaïques

DECERIER Christophe - 25 impasse des Bégards
Panneaux photovoltaïques

BOUCAUD Bernard - 160 route de l'Église - Véranda

BOURQUIN Astrid - 279 chemin de la Côte
Panneaux photovoltaïques

WEBER Chloé DUBINI Nicolas
915 route de Loisinges - Abri voiture

VULLIEZ Bernard - 184 route de Loisinges
Rénovation façades

ARRIGO Patrick - 264 route de Jussy
Panneaux photovoltaïques

CHEVALIER Fabien - 2088 route d'Arbusigny
Piscine

CEUTERICKX Sébastien - 1172 route de Crédoz
Piscine

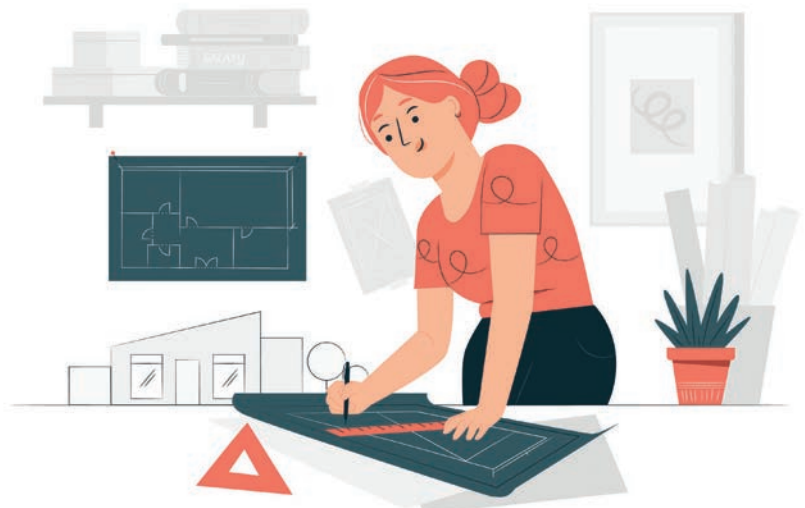
EUSEBE Hervé - 640 route du Biollay d'en Haut
Fenêtre en porte-fenêtre

SONNERAT Jean Pierre - 1 chemin de Champel
Véranda

BARONI Michel - 659 route des Vuards
Division parcellaire

MARÉCHAL Anne-Sophie - 600 route de l'Église
Modification façades d'un cabanon et Vélux

RAPPEL : la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) doit être déposée en mairie à la fin des travaux autorisés. La mairie a un délai de 3 mois pour contester les travaux. Une attestation de non-opposition à la conformité sera alors dressée par la mairie.



COMMISSION COMMUNICATION

Il y a 3 ans nous vous présentions et faisons découvrir nos nouveaux modes de communication et leur utilisation. Nous vous encourageons à suivre, à télécharger, à communiquer...

L'année dernière, nous constatons que cette information destinée en premier lieu aux Perjussiens avait largement dépassé notre territoire, **elle est suivie dans notre communauté de communes Arve et Sa-lève et encore bien au-delà de nos frontières.** Ainsi nous pouvons affirmer que le stade des présentations et de la découverte est maintenant dépassé.

AUJOURD'HUI, NOUS EN SOMMES À LA CONFIRMATION !

Après 2 années d'existence, l'application smartphone a été téléchargée plus de 1000 fois (contre 750 l'année dernière). Elle a permis de partager plus de 150 news et de remonter plus de 160 signalements de votre part à notre service technique. La page Facebook est, quant à elle, suivie par plus de 1100 personnes (contre 800 l'année dernière). Vous n'en finissez plus de liker, de partager, de commenter et d'interagir !

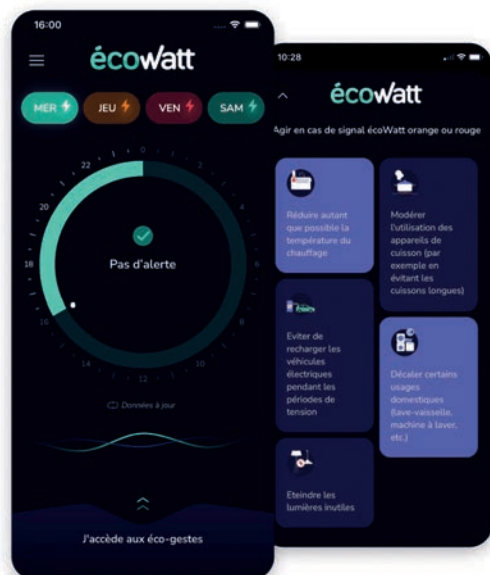
Ces 2 outils sont fiables, rapides et efficaces. Vous êtes des dizaines à les utiliser quotidiennement et nous vous en remercions ! N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Rajoutons à ces constats le retour à la normale d'un point de vue « associatif » et « vie communale », ce qui entraîne une augmentation des publications relatant des événements, des soirées, des réunions, des manifestations, etc...

Ne parler que des canaux de communication électroniques serait une erreur. Les retours quant à la revue 2022 avec ses 60 pages furent excellents. Plus lisible, plus claire, plus complète... Les adjectifs qui nous sont remontés ont été très positifs !

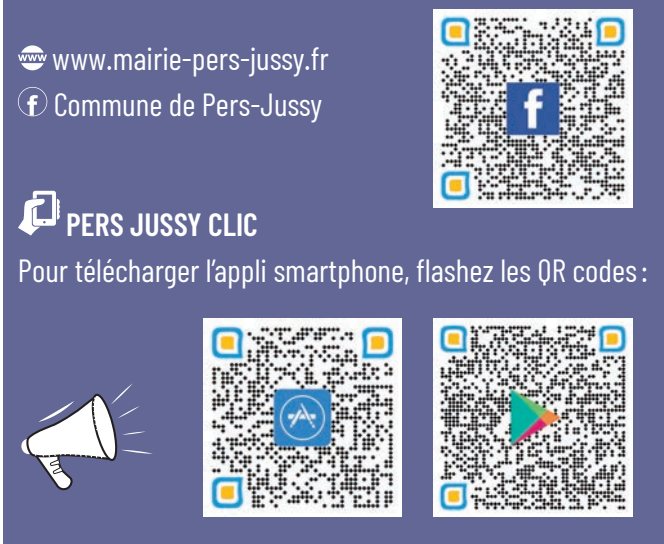
Il en est de même pour les bulletins semestriels, souvent plébiscités

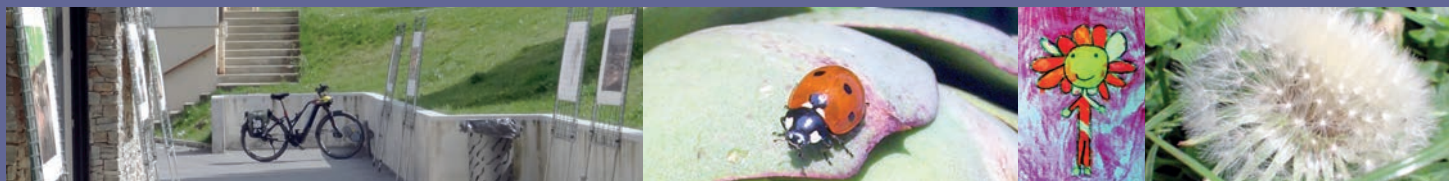
Nouvelle tuile Ecowatt pour une consommation responsable disponible dans notre application



En résumé, nous vous remercions d'être autant à suivre l'actualité de votre commune, car nous avons un seul leitmotiv, celui de vous informer (souvent) et de vous divertir (parfois). En effet, les photos et les vidéos remportent la majorité des suffrages. Vous aimez votre commune, et vous aimez qu'on la mette en valeur !

CETTE ANNÉE ENCORE, NOUS NE NOUS REPOSERONS PAS SUR NOS LAURIERS, BIEN AU CONTRAIRE. GARDONS NOTRE LIGNE DE CONDUITE, À SAVOIR VEILLER À NOUS AMÉLIORER SANS CESSER, QUE CE SOIT GRÂCE À VOS COMMENTAIRES, VOS REQUÊTES, VOS IDÉES QU'À VOS BESOINS EN TERMES D'ACTUALITÉS, DE VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE.





La commission « Environnement, Culture et Patrimoine » s'engage à concrétiser les valeurs issues des orientations du projet communal.

>> PRÉSERVER, SE FORMER, PARTAGER, S'ADAPTER sont au cœur de nos préoccupations et piliers de nos actions.

INAUGURATION DU NOUVEAU BALISAGE DU SENTIER DE LA COLLINE le 24 septembre, passant sur notre commune avec l'association « Les amis des sentiers » de Reignier.



CONFÉRENCE SUR LE SALÈVE ET DÉDICACE AVEC DOMINIQUE ERNST LE VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

La commune fut ravie d'accueillir Dominique Ernst, journaliste et écrivain pour présenter son ouvrage « Le Salève de A à Z » le vendredi. L'occasion de découvrir une montagne d'histoires s'y rapportant.

Dominique Ernst a répondu présent à notre invitation, en partenariat avec la maison du salève et Aurore Candau pour partager sa passion et son savoir, fruit de nombreuses années de recherche.

Il contribue ainsi à faire vivre l'histoire d'une partie de notre territoire et cette connaissance est essentielle pour vivre notre présent en respectant les valeurs qui constituent notre patrimoine.

Intervention enrichie par la présence des éditions de la Salévienne. Leur mission s'inscrit justement dans cette volonté de sauvegarde et quelques ouvrages dédiés à ce patrimoine local étaient proposés à la vente.

Nous sommes très reconnaissants de cette rencontre qui s'inscrit pleinement dans notre devoir de mémoire.



INVITATION DE L'ÉCRIVAIN DIDIER EISACK

À l'occasion de la cérémonie intercommunale du 11 novembre, notre commune a invité Didier Eisack, auteur de l'ouvrage « J'ai arrêté Otto Abetz » histoire de mon grand-père réfugié, allemand, juif et résistant français. Didier Eisack, passeur de mémoire, met en lumière l'engagement d'un homme et la vérité. Il a présenté et dédié son « œuvre mémorielle et historique ».



JOURNÉE DE LA TERRE

Résumé en images de la journée du samedi 30 avril 2022 pour sensibiliser aux valeurs présentes sur notre terroir et valoriser les actes porteurs de sens.



Ramassage des déchets laissés dans la nature, intervention du SIDEFAGE pour une pédagogie du tri.

Exposition au Diapason et présentation des actions réalisées par le C.T.E.N.S (Contrat Territoire Espaces Naturels Sensibles) du Plateau des Bornes pour lequel la commune est engagée.



Exposition des photos du Plateau des Bornes et présentation de la malle pédagogique interactive (paysage, biodiversité, agriculture, zone humide) exploitable ensuite à la médiathèque, tout public.

LES ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX



Découverte de l'art de vanner avec Marie-Claude Montessuit et Joseph D'Angelo.
Vente de fromages fermiers du producteur M. Romera, du G.A.E.C « Les Campandes » de Pers-Jussy



Démonstration et vente des créations Servoz en bois et de poteries réalisées par M. Herman.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, CULTURE ET PATRIMOINE

LES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES



Participation d'A.E.R.E. et CitoyENergie coopération citoyenne pour la production d'énergie renouvelable.



Participation d'apiculteurs pour expliquer le rôle des abeilles ainsi que les bienfaits des produits de la ruche.



Fabrication de nichoirs avec l'écomusée de Thônes.



Interventions du syndicat mixte du Salève, présentation des actions et commande d'arbres fruitiers locaux patrimoniaux.



Visionnage du film tout public « Les oiseaux des plaines » du cinéaste animalier Baptiste Dêturche suivi d'échanges sur la thématique de la protection et préservation des oiseaux. Exposition temporaire interactive et ressources documentaires dédiées aux oiseaux « Plumes et compagnie » exploitable à la médiathèque.



PROJET COMMUNAL DE LA MÉDIATHÈQUE ET L'ASSOCIATION (P. 27)

Les objectifs des deux parties se rejoignent sur le projet communal défini principalement par les axes suivants :

- Proposer un espace de vie qualitatif, interactif, de détente et d'enrichissement personnel à travers la lecture.
- Permettre un accès à l'information et à la culture avec des offres variées pour tous les usagers.
- Soutenir en partenariat les projets portés par la commune par une participation et contribution visant à créer du lien, de la cohérence et à renforcer la cohésion (proposer des ressources, ouvrages, animations...) pour apporter de la valeur ajoutée.
- Encourager la rencontre et les échanges dans un lieu public pour sensibiliser, transmettre et partager des savoirs, des émotions collectives.

RENDEZ-VOUS 2023 À VENIR :

- **Samedi 4 février (20h salle communale) : soirée théâtre** avec une pièce de théâtre d'Éric Emmanuel Schmitt « **Variations énigmatiques** » interprétée par Paul Duband et Aimé Delajoud. « Pièce à suspense, puissamment écrite, sur le sujet de l'amour... » « Cette magnifique pièce explore avec génie les thèmes de la création littéraire, de l'amour et de l'intimité du couple, de la passion... Il y est également question de la maladie d'un proche, de la douleur du deuil... Un grand moment riche en surprises, qui fait réfléchir et frissonner d'émotion... »
- **Samedi 25 mars : nettoyage de la nature.**
- **Dimanche 23 avril : journée de la TERRE** enrichie par la présence de nouveaux partenaires locaux et animations.



Être pleinement humain, c'est être terrien. Et être terrien, c'est être humble. « L'humus » est en effet la racine étymologique non seulement du mot humain, mais aussi de « l'humilité » elle nous convie à reconnaître que la Terre n'est pas que notre milieu de vie, mais aussi notre matrice originelle et notre destinée. Elle nous invite à prendre conscience de notre finitude et à accepter nos limites. Être humble, c'est renoncer à vouloir tout savoir, à être à la mesure de toutes choses, à imposer sa volonté aux autres ; c'est aussi refuser d'occuper tout l'espace et cesser de voir l'autre - humain et non humain - comme objet de conquête... Notre identité humaine est en lien avec la toile du VIVANT.

Michel Maxime Egger
« Réenchanter notre relation au vivant » 2022

Déménagement provisoire de la mairie

Le planning de la réhabilitation de la mairie suit son cours. L'année 2022 a été consacrée à la validation des différentes étapes, avant-projet sommaire, avant-projet définitif. Ces étapes nécessaires ont permis à chacun des membres de la commission dédiée de pouvoir en prendre connaissance, de s'exprimer, de participer, de modifier et enfin de finaliser ce projet.

L'étape suivante, c'est-à-dire la constitution du dossier d'appel d'offres, est dans les mains du cabinet d'architectes et les consultations sont lancées début janvier pour démarrage des travaux mars 2023.

Une autre étape importante a été le déménagement de la mairie pour installation dans les locaux provisoires situés au **288 route de l'église**.

Grâce à la contribution de chacun ce déménagement s'est très bien déroulé, **les services administratifs étant prêts à accueillir le public dès le jeudi 3 novembre dans ces nouveaux locaux** comme prévu.

Merci à tous, personnel administratif, services techniques, intervenants extérieurs pour la réussite de ce transfert.



Le déménagement



La mairie provisoire



VANDALISME

L'éclairage public sur la RD2 ne fonctionne plus depuis l'été 2022 suite à un acte de vandalisme. En effet les câbles rejoignant les candélabres ont été arrachés, sans doute pour alimenter un trafic de cuivre bien connu dans la région.

Suite à ces actes inadmissibles nous avons trouvé à différents endroits reculés de la commune des tas de gaines plastiques qui pourraient correspondre à ces vols de câbles, le cuivre avait disparu seul les gaines étaient amassées sous les haies. Une plainte a été déposée pour ces détériorations de biens publics.

Les assurances ne prenant pas en charge ces préjudices nous avons donc choisi de reporter les réparations au printemps 2023 en investissant dans un système antivol à chaque mat en espérant ne pas subir une seconde fois de pareils méfaits. Nous en profiterons pour équiper ces candélabres de luminaires à leds et ainsi faire des économies de consommation électrique.



AUTRE DÉPÔT SAUVAGE

Dernièrement au début décembre nous avons retrouvé dans les bois de Crédoz un dépôt sauvage de plaques d'Eternit contenant de l'amiante, encore une fois une plainte a été déposée et nous avons mandaté une entreprise agréée pour la manipulation de cette matière dangereuse ainsi que pour la mise en décharge spécialisée et tout ceci au frais du contribuable.



VITESSE ET SÉCURITÉ

Malgré l'installation de plusieurs radars pédagogiques nous constatons toujours des excès de vitesse dans tous les hameaux de la commune et nous ne pouvons que recommander d'éviter à tout un chacun ces excès qui pourraient provoquer de graves accidents, notamment avec nos enfants.



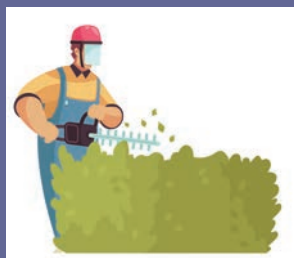
FIBRE OPTIQUE

L'ensemble de la commune sera raccordable à la fibre d'ici la fin 2024



PETIT RAPPEL

Les haies et arbres en bordure de chaussée doivent être élagués régulièrement par les propriétaires. L'entretien des chemins ruraux est à la charge des riverains et utilisateurs.



Si le législateur a transformé le Bureau d'Aide Sociale en Centre Communal d'Action Sociale, depuis 1986, c'est pour mieux marquer sa volonté de passer d'une logique d'assistance et de réparation à une logique d'action et d'accompagnement.

Le CCAS se voit désormais investi d'une mission générale qui s'articule autour des notions d'animation, de prévention, d'analyse des besoins ou encore de coordination des acteurs dans une logique de développement local.

Comme déjà présenté dans les dernières revues, **les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité**, au-delà des seules personnes privées de ressources : personnes âgées et/ou handicapées, actions spécifiques en direction des jeunes et des adolescents, actions auprès des personnes actives mais avec des revenus modestes, accompagnement des familles/personnes en difficultés financières, personnelles ou d'insertion, soutien aux personnes sans domicile, que cette situation soit pérenne ou accidentelle (hébergement d'urgence, accompagnement social, logement temporaire, bail glissant...), actions de médiation pénale ou entre population d'origines différentes...

Le CCAS participe également aux différents dispositifs d'insertion professionnelle : partenariat avec les missions locales, les centres d'information et d'orientation...

Le CCAS est aussi engagé dans les dispositifs de lutte contre les exclusions : fonds de solidarité pour le logement, procédure de surendettement...

De manière générale, l'action sociale devient une préoccupation quotidienne. Le travail qui se fait est quasiment invisible par souci de confidentialité, mais combien nécessaire pour ceux qui en bénéficient. De plus, le CCAS placera toujours ses interventions dans le cadre des principes de solidarité, d'égalité de traitement et de neutralité.

LES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE

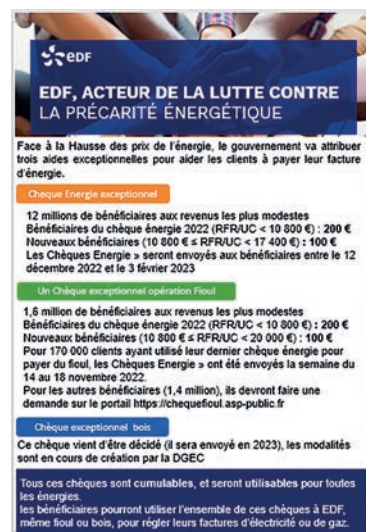
explosent. Des contacts réguliers avec le conciliateur EDF, des rencontres, surtout en cette période, permettent de mettre en place des solutions adaptées à chaque situation. Aujourd'hui, EDF se présente comme un acteur de la lutte contre la précarité énergétique.

De plus, le gouvernement a mis en place en cette fin d'année une série de mesures pour protéger le pouvoir d'achat des Français, alors que l'inflation galopante fait grimper les prix de l'ensemble des biens de consommation, mais aussi de l'énergie.

Si l'on connaît déjà le chèque énergie, versé aux familles aux revenus les plus modestes chaque année pour les aider à payer leurs factures d'électricité, l'état distribue trois autres chèques énergie exceptionnels, pour les ménages se chauffant à l'électricité, au bois ou au fioul.

Ces chèques sont évidemment soumis à des conditions de ressources et ciblent les ménages les plus durement touchés par cette crise de l'énergie qui frappe le pays cet hiver.

Chaque client EDF peut vérifier s'il est bénéficiaire du chèque énergie : Il vérifie son éligibilité avec son numéro fiscal et il doit habiter un logement soumis à la taxe d'habitation (chequeenergie.gouv.fr)



EDF, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer trois aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Chèque Énergie exceptionnel

12 millions de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFRUC < 10 500 €) : 200 €
Nouveaux bénéficiaires (10 500 € ≤ RFRUC < 17 400 €) : 100 €
Les Chèques Énergie seront envoyés aux bénéficiaires entre le 12 décembre 2022 et le 3 février 2023

Un Chèque exceptionnel opération Fioul

1,6 million de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFRUC < 10 500 €) : 200 €
Nouveaux bénéficiaires (10 500 € ≤ RFRUC < 20 500 €) : 100 €
Pour 170 000 clients ayant utilisé leur dernier chèque énergie pour payer du fioul, les Chèques Énergie ont été envoyés la semaine du 14 au 18 novembre 2022.
Pour les autres bénéficiaires (1,4 million), ils devront faire une demande sur le portail <https://chequefioul.asp-public.fr>

Chèque exceptionnel bois

Ce chèque vient d'être décidé (il sera envoyé en 2023), les modalités sont en cours de création par la DGEC

Tous ces chèques sont cumulables, et seront utilisables pour toutes les énergies.
les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques à EDF, même fioul ou bois, pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.



LES FUTURS PARENTS OU PARENTS D'UN ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

ne sont pas oubliés : la caisse d'allocations familiales informe de l'existence du « programme malin » et des enjeux de l'alimentation des tout-petits. Vous pouvez aussi retrouver tous les conseils pratiques, les recettes et les astuces pour vous accompagner chaque jour. Pour les petits budgets,

ce programme offre des bons de réduction. Pour s'inscrire en quelques clics rendez-vous sur le site www.programmemalin.com

Découvrir Malin : www.programme-malin.com/malin-cest-quoi

S'inscrire à Malin : moncompte.programme-malin.com

Recettes, astuces et conseils : www.programme-malin.com/mes-conseils-et-astuces

QUELQUES PRÉCISIONS, CONSEILS OU NOUVELLES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2022 :

LA DEMANDE DE LOGEMENT reste la problématique récurrente. Force est de constater le nombre exponentiel de demandes sur notre commune. Si chaque citoyen semble connaître la procédure pour une demande de logement social, il doit aussi penser à se désinscrire lorsqu'il trouve un logement afin d'éviter des heures d'étude de dossiers avant la présentation en commission d'attribution des logements.

ET TOUJOURS UNE RÉELLE IMPLICATION AUPRÈS :



- >> Tu es âgé-e entre 16 et 25 ans ?
- >> Tu es sorti-e du système scolaire ?...
- >> Et tu cherches des réponses pour trouver une formation, un emploi mais aussi toutes les aides qui pourraient t'accompagner dans tes projets ?
- >> Tu habites la communauté de communes Arve & Salève (Arthaz Pont-Notre-Dame, Arbusigny, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier)

La Mission locale en 2022 c'est **105 jeunes accompagnés dont 42 nouveaux inscrits** qui habitent le canton ! La Mission Locale ne compte pas moins de 320 jeunes en contact sur tout Arve & Salève.



Une adresse pour t'aider chaque semaine : les mercredis, viens rencontrer une conseillère au **Pôle Médico Social (PMS)** au 391 Grande Rue, 74 390 Reignier-Esery de **9 h 00 à 11 h 30**.

Tu n'es pas disponible le mercredi ? prends contact avec le siège d'Annemasse pour un rendez-vous au 26 avenue de Verdun, 74100 Annemasse au 04 50 95 20 50

Ce n'est pas facile, pour les jeunes... Notre volonté est de ne laisser aucun jeune au bord de la route, il y aura forcément une solution pour construire ton projet.

Encore des doutes ? Alors préinscris toi sur notre site et application, pour voir tout ce qu'on peut te proposer.

Nous t'attendons avec impatience pour te rencontrer !



COOPÉRATION LOCALE DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT, VOUS CONNAISSEZ ?

Aujourd'hui, en France, près de 7 millions de personnes de tous âges, et parmi eux, près d'un septuagénaire sur trois, expérimentent ce qu'est **l'ISOLEMENT SOCIAL**.

Depuis 2018, sur notre territoire, la coopération isolement regroupe les communes & leurs CCAS, les associations du domicile et toutes les structures sensibilisées à cette question, pour partager leurs expériences, créer des événements et proposer des temps de formation en commun.

Courant 2022, la COOP a proposé diverses manifestations pour sensibiliser le grand public, et offrir des moments de convivialité à certains d'entre nous pour qui sortir de chez soi n'est plus une évidence.

Pour 2023, le collectif espère concerner encore plus de ces « invisibles », à travers de nouvelles propositions.

Vous voulez en savoir plus sur ces initiatives ?
Vous souhaitez agir ?
N'hésitez pas !

Contactez **REGAARS** (Réseau de Gérontologie Annemasse Agglo - Arve & Salève) au **04 50 39 89 25**
 Ou envoyez un e-mail à **coopisolement@annemasse-agglo.fr**

OCTOBRE ROSE



Photo prise sous la fresque de Wonder Woman réalisée au Chal à l'occasion d'Octobre Rose par Alexis DUBIEN

Pour la troisième année consécutive, le samedi 15 octobre, le centre communal d'action sociale et l'union sportive de Pers-Jussy (USPJ) ont uni leurs actions pour soutenir octobre rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

L'objectif de cette manifestation était clairement établi : nous devons à minima égaler les recettes de l'année dernière voire les dépasser. À ce jour, notre objectif est atteint puisque nous allons remettre **un chèque de 2500 € à l'association Les Fées Roses du Chal**, contre 1730 € l'année dernière.

COMMISSION SOCIALE

COLIS DE NOËL

Pour accompagner le traditionnel colis de Noël, les enfants de l'école primaire de Pers-Jussy et du Service Enfance Jeunesse ont partagé leurs dessins, collages, poèmes et mots doux, inscrivant leur prénom, âge et classe. Dans le cadre du lien intergénérationnel, vous êtes invités à leur répondre soit directement à la classe ou au SEJ, soit à la mairie qui transmettra. **Merci pour eux.**



Le doyen de Pers-Jussy et son épouse



Les cartes des enfants



Banques Alimentaires Collecte nationale



Le réseau des banques alimentaires de Haute-Savoie a organisé sa 28^e collecte dans 135 magasins les 25, 26 et 27 novembre 2022.

Alors que nationalement, la demande d'aide alimentaire est en hausse de plus de 9 % (200 000 personnes supplémentaires accueillies en 6 mois) et dans un contexte de crise du pouvoir d'achat et de crise énergétique, le premier réseau d'aide alimentaire en France a collecté 249 tonnes, l'équivalent d'un peu plus de 520 000 repas.

UKRAINE

Cela fait désormais près de 10 mois que les premiers réfugiés ukrainiens sont arrivés à Pers-Jussy, forcés de s'installer à cause la guerre qui dure dans leur pays. La grande majorité d'entre eux espère pouvoir repartir. En attendant, essayons d'adoucir leur quotidien.



*ARTEM né le 21 mai 2022 à domicile
IVAN né le 2 juillet 2022 à la maternité du CHAL*

LES BOÎTES DE NOËL

Les lutins Jennifer et Lily ont activement participé à l'initiative citoyenne solidaire pour le Noël des plus démunis. Elles réceptionnaient des boîtes de chaussures contenant 1 produit d'hygiène, 1 loisir, 1 mot doux, 1 truc bon et 1 truc chaud dans les anciens locaux de l'APE, du 21 novembre au 17 décembre.



Après vérification du contenu des boîtes, elles les ont soigneusement emballées. Au total, 315 boîtes ont pu être distribuées au Foyer des Hutins à Monnetier, à la Croix-Rouge de La Roche sur Foron, au secours catholique de Reignier, au Pôle Médico-Social de Reignier, au foyer Cognacq-Jay de Monnetier, à Persy-CAT de Pers-Jussy. Un immense MERCI à tous les participants !
À l'année prochaine !

REPAS DES AÎNÉS

140 Perjussiens renouent avec la tradition du repas des aînés !

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés a pu être à nouveau organisé.

Dimanche 11 septembre, la municipalité a invité les aînés de la commune à un repas convivial, dans la salle communale spécialement aménagée pour l'occasion : grandes tables joliment décorées où, en lieu et place d'assiette chaque convive découvrait une serviette en tissu réalisée par Anne-Sophie, l'aiguille agile de So'Fils création. Le repas proposé par l'équipe du Savoyard gourmand, sous l'œil avisé de Stéphane Spreafico, a fait l'unanimité. Toutes les boissons minutieusement sélectionnées, provenaient de la Cave La Marie-Jeanne. La partie musicale, animée par Dominique et Christian de Rétro'Ballad, a prolongé ce moment festif en permettant à certains de danser.



Plus largement, nous défendons et continuons de défendre la qualité de vie de nos aînés et la solidarité en leur direction. **Notre volonté et de tout mettre en œuvre pour leur rendre la vie plus agréable, sous quelque forme que ce soit.**



COMMISSION SCOLAIRE

En cette rentrée des classes 2022 les effectifs sont en baisse. Nous comptons à Pers Jussy 335 élèves, contre 358 l'année dernière.

Ceci a eu pour conséquence la fermeture de notre 14^e classe tout juste créée en 2021. Nous avons accueilli cette décision avec déception. Elle n'a pu être remise en question malgré l'intervention de la mairie et du corps enseignant.

Ceci a demandé une réorganisation et une répartition différente des élèves. Une classe mixte avec 7 enfants de grande section de maternelle et 17 CP a été créée dans l'école élémentaire. C'est une première à Pers-Jussy, et visiblement une réussite.

L'école des Roguet compte quant à elle 20 enfants.

Tous les niveaux sont représentés : 5 CP, 4 CE1, 2 CE2, 4 CM1 et 5 CM2.

Cette classe unique est un bel exemple de complicité entre les enfants et de réussite au vu des bons résultats des évaluations nationales obligatoires de français et de mathématique de septembre.

La situation sanitaire étant plus favorable, la municipalité a pu renouer avec la tradition. Elle a organisé le pot d'accueil des nouveaux enseignants en compagnie de l'ensemble des enseignants et du personnel intervenant dans le groupe scolaire.



Cette année Pers-Jussy a organisé la cérémonie cantonale du 11 novembre avec de nombreux élus et personnalités. Les enfants de primaire nous ont fait l'honneur de participer à cet événement avec la collaboration de leurs enseignants. Ils ont lu des lettres de poilus et interprété une chanson de J. Higelin, la croisade des enfants. Ce fut un moment émouvant.



ALLOCATION DE RENTRÉE
17 480 €



CHARGES D'ENTRETIEN
357 344 €



CLASSES DÉCOUVERTES
7 560 €



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2 550 €



ÉCOLE DE PERS-JUSSY
TOTAL
406 634 €



SUBVENTION À LA CANTINE
21 700 €



Surprise!

Qu'elle ne fût pas la surprise de Mme le Maire en ce mardi 5 juillet 2022 quand elle fut conviée par les élèves de Mme PERROLAZ dans leur classe pour lui offrir un très beau cadeau.

En effet, pour la remercier et remercier la municipalité pour la participation financière à toutes les sorties organisées par les enseignants, les enfants ont souhaité marquer leur gratitude par un geste symbolique.

Ils ont durant presque 6 mois travaillé sur une fresque de 110 X 60 cm, entièrement réalisée par leurs soins, reproduction exacte du « Panneau aux grifons », œuvre du 1^{er} siècle après J-C, recouverte de tesselles (petites pièces faisant partie d'une composition ornementale formée de petits éléments juxtaposés en mosaïque).

Cette reproduction a nécessité des tesselles de différentes couleurs et plus de 3 500 tesselles de couleur blanche ont été entièrement fabriquées par les enfants. Une bordure de petits carreaux a été posée pour encadrer cette reproduction.

Pose d'enduit, collage, nettoyage à l'éponge, ponçage, pose de vernis, mais aussi calcul, recherche historique... de nombreuses étapes et manipulations ont été nécessaires pour ce rendu incroyable.

Cette magnifique œuvre d'art restera suspendue à l'École Élémentaire en attendant que la Mairie soit rénovée où elle aura ensuite une place de choix dans la maison commune de Pers-Jussy.

Mme le Maire, très émue, tient ici à remercier et féliciter Mme PERROLAZ et tous les enfants pour cette très belle initiative et pour tout le travail accompli, travail long et fastidieux mais ô combien gratifiant.



Retraite

Nous remercions Mme Laurence CABADO ainsi que Mme Marie-Laure GAULMIN pour leurs bons et loyaux services au sein de nos écoles et nous leur souhaitons une excellente retraite !



Illuminations de Noël

En ces temps de morosité, la municipalité a voulu donner à la population une bonne dose de réconfort à l'occasion des fêtes de Noël. Des illuminations sur la placette ont été rendues possibles grâce aux équipements en ampoules de technologie led et sans altérer les finances communales. Avec des animations à la médiathèque durant la journée, la soirée fut soulignée par l'arrivée du Père Noël de son âne et son lutin... pour le plus grand bonheur des enfants, nombreux en cette soirée du 17 décembre.

Le Comité des Fêtes, a comme d'habitude apporté son savoir-faire et son don de l'organisation. La vente d'assiettes de dégustation a ravi les papilles des parents avec huîtres, charcuterie, crêpes, vin chaud...

Ce sont des moments comme ceux-ci, simples, conviviaux et joyeux qui nous motivent et nous poussent à reconstruire l'année prochaine cette manifestation qui nous plonge dans la féerie de Noël.



11 novembre

Cette année Pers-Jussy accueillait la cérémonie intercommunale de commémoration du 11 novembre 1918.

Devant une foule immense un hommage a ainsi pu être rendu à tous les morts pour la France.

Hommage poignant avec la participation de l'Harmonie municipale de Reignier, les pompiers, des membres de la Croix Rouge, de très nombreux élus, les porte-drapeaux de chaque commune. Nous avons eu l'honneur d'avoir la présence d'un détachement militaire en tenue d'époque de la guerre de 14-18, encadré par l'Association Histoire et Mémoire Militaire Alpine (AHMMA).

Il faut souligner la participation et les lectures des écoliers de nos écoles du village, qui ont admirablement fait revivre, au travers de nombreux textes, les sentiments, les émotions, la terreur qu'ont connue les poilus de 14-18. Participation exemplaire et mémorable de nos enfants, à qui revient la lourde tâche de ce devoir de mémoire, qu'il faut à tout prix maintenir et faire perdurer.

Au cours de cette cérémonie, Pers-Jussy a mis à l'honneur 3 anciens combattants, ayant combattu sous les drapeaux. En effet, M. Jean-Louis MAULET, Président de la section de l'UNC-Alpes et René GAGNEPAIN ont remis la Croix du Combattant à Messieurs Roland BUSSAT, Michel FAVRE et Daniel BLANC.



Les médaillés

La neige

Nous avons vu apparaître en janvier dernier d'importantes chutes de neige, suivie d'une vague de grand froid sur tout notre département, comme il est de coutume dans notre région de montagne.

L'ensemble des élus, de nos services municipaux que ce soit à l'administratif ou au technique se sont totalement investis pour la prise en charge du déneigement, de l'écoute et l'accueil de la population.

Ce sont presque 60 km de voirie à déneiger sur l'ensemble de Pers-Jussy. Une entreprise de prestations extérieures vient en renfort quand les précipitations de neige recouvrent l'ensemble de la commune. Les axes fréquentés par le bus scolaire sont déneigés en priorité et dans un second temps les autres voies communales.

Il va de soi que tout ne peut pas être déneigé dans les premières heures des précipitations, surtout si celles-ci sont importantes, sur plusieurs jours et de surcroît si elles sont suivies d'une vague de froid.

En période de grand froid, le sel de déneigement gèle au fur et à mesure de sa dispersion et je vous rappelle que le sel a un impact négatif sur l'environnement, l'eau, la terre, les plantes et les animaux. C'est pourquoi, à Pers-Jussy nous avons fait le choix de ne pas abuser du sel de déneigement. Mais son utilisation est inévitable pour la sécurité des piétons et des automobilistes.



Pour rappel, à compter du 1er novembre au 31 mars, de chaque année, les véhicules circulant en Haute-Savoie doivent obligatoirement être équipés de quatre pneus hiver ou de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques, chaînes hybrides, chaînes textiles, chaussettes à neige), conformément à un décret paru au Journal Officiel, le 18 octobre 2020.

Notre département offre de nombreux avantages mais quelques inconvénients aussi, notamment en hiver, c'est pourquoi, pour tous ceux qui ne les connaissent pas encore, un petit conseil, soyez prudents, tolérants et patients.

FR-ALERT

Le nouveau dispositif d'alerte à la population française

FR-Alert, le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, est opérationnel depuis mardi 21 juin 2022. Ce dispositif permet d'envoyer des notifications sur le téléphone mobile des personnes présentes dans une zone confrontée à un grave danger (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste...) afin de les informer sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger. La directive européenne du 11 décembre 2018 impose aux 27 États membres de l'Union Européenne l'obligation de se doter d'un système d'alerte des populations, via la téléphonie mobile.

QU'EST-CE QUE FR-ALERT ?

FR-Alert est un nouveau système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un incident majeur. Développé par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif est opérationnel sur tout le territoire national depuis le 21 juin 2022.

Le dispositif FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire (« cell broadcast »). Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication et non pas par SMS, afin d'éviter de saturer le réseau en cas d'envoi à un grand nombre de personnes. La diffusion cellulaire fonctionne sur la 4G (5G à l'avenir), ce qui exclu les téléphones classiques (non smartphones).

Le système de SMS géolocalisés fonctionnant sur de la 2G, 3G ou 4G sera déployé ultérieurement. FR-Alert est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone de danger grâce aux réseaux de télécommunications. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ou de télécharger une application mobile.

Si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration, même si votre téléphone mobile est en mode silencieux. En revanche, vous ne la recevez pas si votre smartphone est en mode avion ou éteint.

Les notifications peuvent transmettre des informations sur :

- La nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...)
- L'autorité qui diffuse l'alerte
- La localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...)
- L'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...)
- Le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que la fin de l'alerte sont diffusées par notification, dans la même zone géographique.



Ce dispositif complète le système d'alerte et d'informations des populations (SAIP) qui comprend plus de 2000 sirènes raccordées à un logiciel de déclenchement à distance, la mobilisation des télévisions et radios pour la diffusion des messages d'alerte et celle des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux. Le ministère de l'Intérieur a d'ailleurs lancé un compte Twitter dédié : twitter.com/Beauvau_alerte.

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS ?

Les événements majeurs qui peuvent faire l'objet d'une notification d'alerte sont :

- Événements naturels : inondation, tempête et cyclone, incendie, tsunami, éruption volcanique...
- Accidents biologiques et chimiques : pollution, fuite de gaz, incident nucléaire...
- Dangers sanitaires : épidémie, pandémie, incident agroalimentaire...
- Incidents technologiques et industriels : panne des moyens de télécommunication, accidents graves sur les réseaux routiers, ferroviaires ou aériens, incident industriel...
- Événement grave de sécurité publique, attentat terroriste.

PHASE DE TESTS DES NOTIFICATIONS D'ALERTE

Les notifications d'alerte envoyées avant la fin du mois de juin sont effectuées dans le cadre d'exercices de sécurité civile ou de sécurité publique. Si vous en recevez une, aucun comportement de mise en sécurité à respecter ne vous sera demandé. FR-Alert a par exemple été testé dans les Bouches-du-Rhône du 16 au 19 mai 2022, lors de l'exercice de sécurité civile Domino 2022.

Le château des Bordiers

Le château situé au centre bourg, jouxtant l'église, appartenait à la famille BORDIER depuis les années 60. Auparavant, propriété d'un américain dont nous n'avons que très peu d'informations.

Ce château replié derrière son muret, tapi dans la verdure et dans les arbres occupants son parc, apportait son lot de tranquillité et de quiétude à la famille Bordier. L'environnement est unique et procure une intimité rare à l'abri des regards.

Ce patrimoine exceptionnel est constitué d'un château du XVI^e siècle d'environ 250 m² répartis sur deux niveaux. L'accès à l'étage se fait par la tour ou par l'extérieur et donne accès à 4 chambres, 2 salles de bains et un grand salon avec cheminée d'époque, d'un corps de ferme avec duplex, d'une grange indépendante, d'un parc de 4 400 m², d'un terrain nu de 1700 m², tout cela, avec vue imprenable sur le fond de la vallée. De nombreux matériaux nobles ont été conservés, voire restaurés.

Acheter un château relève souvent du rêve pour les acquéreurs.

Contrairement à l'acquisition d'un appartement ou d'une maison, qui répond à des critères factuels, l'acquisition d'un château tient de l'émotion.



Nous ne pouvions laisser partir ce bien aux mains d'un promoteur, qui sans scrupule l'aurait transformé en lotissements, dans le seul but d'optimiser le terrain constructible.

La commune a souhaité se positionner sur cette vente en concertation avec Les Domaines de France pour avoir une estimation au plus juste de sa valeur réelle.

1302 000 € investis pour les Perjussiens, pour les générations à venir, pour conserver notre patrimoine local. Pour encren nos racines dans du patrimoine bâti et historique de Pers-Jussy.

Cette acquisition a pour objectif la préservation patrimoniale du bien.

Pour toutes ces raisons nous sommes allés au bout de nos réflexions jusqu'à l'acquisition en décembre dernier et nous pouvons nous en féliciter.



Alors, pourquoi investir dans le château Bordier ?

Sa situation géographique centrale, proche de nombreux bâtiments publics, tels que l'école de musique, l'église, le bâtiment du Teupet, de la pharmacie, de la maison Chomat, de la Chat'na et de la médiathèque municipale, ce château apparaît comme un joyau de verdure, un poumon d'oxygène au cœur du village.

La présence de dépendances, telle que la ferme, dans l'enceinte du château, avec une entrée indépendante, est une réelle opportunité pour faire des accès distincts les uns des autres.

Le bâtiment du château est en très bon état et pourra être utilisé très facilement. La ferme devra très certainement faire l'objet de gros travaux en fonction de la destination que la municipalité souhaitera en faire dans le futur.



Service Enfance Jeunesse

Le projet éducatif de territoire a été renouvelé pour deux ans et les grands axes pédagogiques que nous travaillons cette année seront :

- Le vivre ensemble, la prise en compte de notre environnement sous beaucoup d'aspects.
- Le développement de l'autonomie avec la démarche participative des enfants.

Le centre de loisirs aime plonger les petits et les grands dans l'imaginaire, ainsi les enfants ont pu s'immerger dans :

- La forêt de Brocéliande avec des contes et légendes du Salève, sur les traces des lutins et des gnomes, nous sommes partis à la découverte de lieux pleins de mystères, visite du château de Montrottier
- La Polynésie
- Le Mexique
- La ferme
- L'aventure

Nous avons également fait des partenariats avec la médiathèque, avec le lycée Jeanne Antide, une ferme locale

Les mercredis sont rythmés par le choix des thèmes des enfants, ainsi ils ont pu découvrir des thèmes comme : le futur, les chevaliers, le nettoyage, les pirates, les plantes...

Nous accueillons également dans l'équipe Anne-Sophie Bianco, nouvelle directrice du SEJ, Anthony et Isabelle animateurs.

Le bureau du SEJ a été déplacé à l'école maternelle

Malheureusement les colonies n'ont pas pu avoir lieu cette année mais 2023 sera riche en projets, restez à l'écoute !!!



De gauche à droite : Anne-Sophie, Bastien, Sabine, Amélie, Nicolas, Mélissa, Aurore, Isabelle, Virginie

Écoles du chef-lieu

SORTIE À LA FERME DE CHOSAL EN JUIN 2022 POUR LES CLASSES DE PS ET MS :

- apprendre les gestes du jardinier: reconnaître des graines, repoter des plantes,
- toucher, observer, sentir les plantes, déguster des tisanes naturelles...
- découvrir les animaux de la ferme: le mâle, la femelle, les petits; s'occuper des ânes et les promener.

Une belle journée pleine de découvertes !



SORTIE AU REFUGE ALFRED WILLS

Les 20 et 21 juin 2022, les 26 élèves de la classe de CE2-CM1 sont partis vivre une expérience unique : une nuit au refuge Alfred Wills.

Après une randonnée sportive, nous avons pu nous rafraîchir au bord d'un ruisseau pour pique-niquer. Nous avons alors pu observer et entendre les marmottes, les fleurs et le magnifique paysage. Puis nous avons repris notre marche pour atteindre le refuge.

Nous nous sommes installés dans les dortoirs (un pour les filles, un pour les garçons) et avons exploré les alentours.



Le soir, le gardien nous a parlé des milieux isolés, de la vie de gardien et du refuge. Il nous avait préparé une délicieuse soupe, des pâtes avec du poulet et même un gâteau !

Le lendemain matin, le vent soufflait fort. Nous avons alors pris le temps de prendre le petit-déjeuner et de faire nos sacs avant de reprendre le chemin du retour. La descente était plus facile que la montée mais nous étions contents de retrouver le bus car nous étions très fatigués.

**Nous sommes très fiers de nous d'avoir tous atteints le sommet.
Nous nous souviendrons longtemps de cette aventure.**



VIE MUNICIPALE

DU LEVAIN AU PAIN

Lundi 23 mai et mardi 24 mai les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et de CM1 ont fait du pain avec deux boulangers : Magali Braja et Patrice Letang.

Les enfants ont réalisé toutes les étapes à l'école puis Jean Claude et René les maîtres du feu, ont allumé le four du village. Magali et Patrice ont alors pu gérer la cuisson des pains. Après la cuisson, ce fut la dégustation : pain maison, fromages (tomme, abondance et reblochon), et chocolat !

Merci encore à Magali, Patrice, Les Amis de Pers-Jussy et Christophe Trottet qui nous ont permis de vivre cette magnifique expérience.



LA CLASSE EN FORÊT

Plusieurs groupes d'élèves de l'école élémentaire ont pour projet d'aller faire classe en forêt au moins une fois par mois.

Avec l'appui de la mairie et l'enthousiasme des propriétaires de la parcelle (un grand merci à eux), les élèves se rendent dans un petit bois proche de l'école où ils effectuent des apprentissages en ateliers dans différentes matières.

Ce projet a pour but de permettre aux enfants de mieux connaître la nature et d'accroître leur intérêt pour sa préservation. Il permet aussi le développement de compétences indispensables pour apporter davantage de sérénité à leur scolarité : vie en société, entraide et créativité.



SORTIE À LA CITÉ MÉDIÉVALE

Mardi 14 juin 2022 les classes de CE1 et CE1/CE2 ont passé la journée à La Roche sur Foron. Les élèves ont pu découvrir la ville médiévale sous forme de jeu de piste, à la recherche d'un objet mystérieux : un heaume de chevalier. Cette visite guidée s'est terminée par la montée en haut de la tour.

Les élèves ont pu également suivre une fée, Elaéra, qui les a emmenés à différents endroits de la ville pour leur raconter des histoires, en lien avec la période du Moyen-Âge. Ce fut une journée pleine de découvertes !



SORTIE AU LAC D'ANNEY, PROMENADE EN BATEAU SUR LE LAC

En cette fin d'année scolaire, les classes de grande section et de moyenne-grande section ont pris le car pour se rendre à Annecy pour une agréable promenade au bord du lac, suivie d'une excursion en bateau. Les enfants ont ainsi pu découvrir les paysages lacustres et les montagnes environnantes.

Les deux classes ont pu profiter d'un joli parc ombragé pour le déjeuner pique-nique, ainsi que de jeux pour se dégourdir un peu... avant de reprendre le car pour Pers-Jussy dans l'après-midi.



École des Roguet

Projet « École et cinéma »



Au cours de cette année scolaire 2021-2022 les élèves de la classe unique des Roguet ont participé au projet « École et cinéma ».

Avec les élèves, nous avons assisté à la projection de trois films au cinéma Le Parc à La Roche sur Foron : ET (un film de Steven Spielberg de 1982); La tortue rouge (un film d'animation de 2016); La vallée des loups (un film documentaire de 2017).

Ces séances ont été l'occasion de travailler sur les films en classe et sur le cinéma.



À l'arrivée du printemps nous avons fait quatre après-midi VTT avec un intervenant : Alain Sarda, et une maman d'élève qui a passé un agrément pour nous accompagner.

Les élèves sont tous venus à l'école avec leur vélo et leur casque et nous avons exploré les chemins aux abords de l'école jusqu'à La Chapelle Rambaud.

Nos sportifs du CP au CM2 se sont tous très bien débrouillés ! Ce fut de belles sorties avec un peu de gadoue, mais surtout des enfants toujours de bonne humeur !



Lors de la fin d'année scolaire, nous avons travaillé sur le thème de la montagne.

En classe, nous préparons des exposés pour découvrir la faune, la flore, les montagnes autour de l'école, les activités de montagnes en fonction des saisons.

Nous avons fait deux sorties randonnées : une journée au plateau des Moises et une autre journée au col de la Ramaz.



Pour clôturer l'année scolaire nous avons pris le bus pour un long voyage jusqu'en Ardèche pour partir à la découverte des animaux du safari de Peaugres.

Les 19 élèves de la classe unique. Audrey ALBERT et Marie Pierre LANDIER

Médiathèque municipale « La Parenthèse »



La Parenthèse, le tiers-lieu que l'on s'approprie.

La Parenthèse est une médiathèque, un lieu de culture, de créations, de rencontres mais aussi bien plus que cela : un espace qui vous est propre, qui change au gré des animations et de vos suggestions, qui évolue et devient un lieu incontournable de la vie de la commune.

Notre vision : propager la culture, pour tous, gratuitement, que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, dans un espace inclusif que chacun s'approprie.

Retour sur une année créative

Parmi nos lecteurs se cachent de véritables talents, que l'on découvre autour d'un café-croissant tous les trois mois lors des « **Ça crée samedi !** ». Les premières éditions du 5 février, 7 mai, 10 septembre et 3 décembre ont pu faire émerger des demandes plus précises. C'est donc en ce sens que nous donnerons **dorénavant un thème pour chaque « Ça crée samedi ! » avec un intervenant volontaire** pour vous apprendre divers médiums artistiques (aquarelle, carterie, crochet, macramé, ...).

Que vous soyez avides d'apprendre une technique ou en capacité d'en enseigner une, n'hésitez plus et proposez-vous à l'accueil.

Parmi nos récentes acquisitions, **l'achat d'une machine de découpe/gravure/dessin, la Cricut Maker**, mise à contribution lors de notre semaine carterie de Noël du 10 au 16 décembre. Véritable émulation lors de cet atelier, nous vous proposons maintenant d'exaucer vos envies en modélisant vos propres designs en stickers autocollants, thermocollants, carterie en tout genre, pochoirs, ... Les possibilités sont infinies, faites chauffer notre machine, elle est à votre disposition.

Le 18 mars, **un atelier livre plié** a rassemblé 12 de nos lecteurs. Une fois formés à la discipline, nos élèves d'un soir ont pu repartir avec leur création.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Tél. : 04 50 50 05 56

95, route de l'Église

Mail : bibliopersjussy@gmail.com

Facebook : La Parenthèse Pers-Jussy

Notre Portail web : persjussy.bibenligne.fr

Et notre application Mobile **Bib en Poche** disponible sur iOS et Android



Des expositions en tout genre

Dans le flux de nos nouvelles animations, nous accueillons les expositions prêtées par la Direction de la Lecture Publique (ex Savoie-Biblio). L'affût de lecteurs vers « **Plumes et Cie, une histoire d'oiseau** » fut unanime.

Petits et grands ont découvert, au travers de la tablette, les chants d'oiseaux, remarqué leurs envergures impressionnantes grâce aux maquettes, découvert le mode de vie de chaque espèce, ... L'exposition qui s'est déroulée du 23 mars au 18 avril, a été présentée à toutes les classes, participant à son succès.

La seconde exposition interactive « **Qui a refroidi Lemaure ?** », du 15 septembre au 17 octobre. Consacrée aux ados et adultes, elle demandait de ne pas être accompagné des plus petits. Le décor plus vrai que nature vous a d'ailleurs procuré quelques frissons.

Qu'à cela ne tienne, on espère que celles de 2023 vous plairont.

VIE ASSOCIATIVE

Une Médiathèque est faite pour lire mais pas que !

Au fur et à mesure des animations, nombreux sont ceux qui, étonnés de nous retrouver sur d'autres terrains, nous félicitent pour notre implication.

Le cercle de lecteurs ne cesse de s'agrandir. Il permet aux personnes de s'avancer vers d'autres horizons de lecture. Comment ça marche ? Nous nous réunissons tous les trois mois, le samedi matin, il vous suffit simplement d'apporter votre coup de cœur et de la présenter au cercle. Bonne ambiance garantie !

Une première édition de Bibs en Scène, nous a permis d'inviter Marianne : un groupe grenoblois débordant d'énergie. Au son des guitares, d'un rock folk assumé, Marianne, de sa voix douce déclame ses textes engagés avec force et justesse. Ce fut un véritable honneur d'avoir pu organiser ce concert avec l'aide du département. La prochaine édition de Bibs en Scène arrive !



Des bonbons ou un frisson ? C'est avec un réel plaisir que nous avons relancé notre fameuse **Nuit des Zombies Lisant**. Lectures, pop-corn et bonbons, quoi de mieux pour passer une superbe soirée ? et quel succès pas moins de 120 monstres ont défilé entre nos rayons. De quoi assécher nos réserves de sucreries en peu de temps. Les Zombies reviendront, plus forts, plus sucrés et plus effrayants que jamais !

Vous venez aussi à la médiathèque pour travailler, profiter de la Wifi publique, faire vos devoirs, ou pour bouquiner des heures durant. Nous sommes devenus un point de rencontre social important de notre village, qui tend à évoluer vers toujours plus d'inclusivité.

C'est en ce sens, que les bénévoles et Laëtitia se forment et permettent d'améliorer le service.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux à nos prochaines animations, suivez le guide (voir programme ci-contre).



PROJETS 2023

PRINTEMPS

- Cercle de lecteurs** samedi 1er avril
- Les Lucarnes songeuses** spectacle jeunesse Samedi 11 mars 17h00
- Expo : Sains et saufs** du 2 mars au 9 avril
- Expo : Portraits de Bestioles** du 21 avril au 19 juin
- Ça crée samedi** spécial aquarelle samedi 4 mars
- Ça crée samedi** spécial Cricut samedi 3 juin
- Expo : La cour des Contes** du 19 juin au 11 septembre
- Escape game jeunesse**
- Cercle de lecteurs** samedi 1er juillet

ÉTÉ

AUTOMNE

- Assemblée générale Page 99**
- Nuit des Zombies Lisant** mardi 31 octobre
- Cercle de lecteurs** samedi 7 octobre
- Chemin des Toiles** mois du film documentaire
- Cercle de lecteurs** samedi 6 janvier
- La Magie de l'Hiver** Atelier décoration de sapin et beaucoup de surprises
- Ça crée samedi** thème à définir samedi 2 décembre

HIVER

Les dates et événements peuvent être modifiés au besoin, d'autres animations vont être ajoutées en cours d'année.

Depuis le 6 septembre, nous avons obtenu le label **Daisyrables**, pour permettre aux lecteurs empêchés de lire par un autre biais que le livre papier. Ainsi des livres-audios et clés USB ont été mis à disposition des personnes en situation de handicap. Que vous ou l'un de vos proches, ayez un trouble (DYS, TDAH, DMLA, cancer, ...), vous pouvez prétendre au fonds Daisyrables. Il suffit de vous renseigner à l'accueil auprès de Laëtitia, référente, pour compléter votre inscription, qui vous donnera accès également à la base de lecture Eole, comprenant plus de 60 000 documents, permettant de télécharger vos prochaines lectures depuis chez vous.



Que l'année 2023 vous apporte la santé, du bonheur au quotidien et des lectures à n'en plus finir surtout.
Merci pour votre fidélité !

Enfin tout cela ne serait possible sans la motivation des équipes 2021-2022 que nous saluons ici :

Les sortants, Isabelle V., qui part vers de nouvelles aventures et que l'on remercie. Les fidèles au poste, Agnès, Anne-Marie, Béatrice, Claude, Chantal, Gaëlle, Isabelle C., Janine, Nicole, Patrice et Sandrine. À nos nouvelles recrues, que nous accueillons avec plaisir, Elisabetta, Françoise et Laurence. En collaboration avec Laëtitia, adjoint du patrimoine en poste de responsable bibliothécaire. Enfin, merci aux 1325 lecteurs qui font vivre cet espace à leur image.

Forum des associations

Samedi 3 septembre, à la salle communale la municipalité organisait son premier forum des associations (même s'il y a un certain nombre d'années des associations avaient eu une démarche similaire).

Toutes les associations dont le siège est à Pers Jussy ont été invitées et plus d'une vingtaine ont répondu présentes et ont présenté leur activité sur un stand.

Activités sportives, culturelles, scolaires, musicales, détente, aide à la personne, club des aînés, etc..., toutes les activités étaient proposées à nos concitoyens et chacun a pu s'informer pour éventuellement s'inscrire à l'une ou à l'autre des multiples propositions.

Des contacts ont donc été noués avec de nouveaux adhérents et pourquoi pas d'éventuels bénévoles. Après la période de pandémie la recherche de lien social est évidente.

Merci à toutes les associations pour leur participation et **rendez-vous le samedi 2 septembre 2023 pour la prochaine édition du forum des associations.**



Association Babel

L'association BABEL a été créée en 2020 dans le but de proposer des cours d'anglais de qualité aux habitants de Pers-Jussy.

Plusieurs créneaux hebdomadaires visent des groupes d'âge différent, mais la plupart des adhérents fréquentent les écoles primaire et maternelle du chef-lieu.

Les cours d'anglais sont ludiques et basés sur la manipulation et le jeu. Les enfants de maternelle travaillent tout en jouant. Une bonne partie de l'apprentissage passe par l'intégration des contenus au niveau du corps, ce qui explique que ces cours sont axés sur le mime, la danse, le mouvement. Les jeux moteurs, comme « Twister » ou encore « Simon Says » sont parmi les préférés des enfants ! Les « nursery rhymes » et d'autres chansons à la structure simple et répétitive sont aussi très appréciées.



Do you speak english?



Les enfants d'école primaire, en plus de travailler sur leur compréhension orale, sont sollicités à s'exprimer oralement. Des jeux plus complexes, en équipes, viennent soutenir et consolider l'apprentissage. Les plus grands (CM1 - CM2) travaillent sur la lecture et la grammaire par observation et déduction. Ils s'amuse souvent avec des « blind tests » musicaux, où ils essaient de repérer tel mot ou telle expression dans les paroles des chansons, et des « tongue twisters » pour améliorer leur prononciation.

Enfin, les albums jeunesse sont à l'honneur pour tous les âges puisque la langue vivante s'apprend encore plus facilement quand elle est accompagnée d'images, de couleurs et d'art ! Plusieurs supports de cours sont élaborés à partir de ces albums, comme par exemple des « memory games », des dominos, des jeux de loto, des déguisements, ou encore des jeux en feutrine. Cette année, les MS et GS ont appris les couleurs et les formules de politesse grâce à « Please, Mr Panda ». Les CP-CE1-CE2 ont appris les jours de la semaine et les aliments grâce à « Today is Monday ». Enfin, les CM1-CM2 ont enrichi leur lexique à propos des parties du corps et appris la structure « have got » grâce à l'album « The Gruffalo ».



f BABEL - cours de langues étrangères à Pers-Jussy
Mail : babelasso74@gmail.com

Association des Parents d'Élèves

Notre association a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels des écoles de Pers-Jussy en proposant de nombreuses ventes et manifestations tout au long de l'année scolaire.

D'autres ventes sont organisées en drive

(vente de bonbons pour Halloween, tombola, photos et objets personnalisés, macarons...)



Notre loto des écoles qui a eu lieu au mois de novembre !



Notre fête de l'école qui a eu lieu en juin !



Notre traditionnel marché aux fleurs qui a lieu au mois de mai !



La visite du Père Noël aux enfants des écoles !

L'APE, c'est une bonne ambiance et un excellent moyen de faire connaissance avec les autres familles. Rejoignez-nous !

NOTRE ÉQUIPE

Présidente : Delphine HALOCHE (GUIONNET)
Vice-présidente : Marjorie VAUCHEY
Trésorière : Vanessa DOS SANTOS
Vice-trésorier : David CHIES
Secrétaire : Nathalie CHAMBET
Vice-secrétaire : Laetitia GENTIT

Ainsi que: Séverine BOCHET, Sébastien BOUILLE, Gwennaëlle CHEVALIER, Marine DUPONT BUIX, Guénaël HAYE, Eloïse LAFOND DE LORMEL, Isabelle MATHIEU, Cécilia MEGEVAND, Fanny ROSNOBLET, Ariane RUFFIN et Mélanie TAVERNET.



Mail : ape.persjussy@gmail.com
Delphine HALOCHE (GUIONNET) - Présidente
Tél. : 06 33 01 25 37

Cantine Scolaire

La cantine scolaire est une association à but non-lucratif animée par les parents d'élèves, créée en 1957, qui emploie 15 salariés, et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.

Grâce à toutes ses bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio, mitonnés et consommés sur place (à la salle communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'assemblée générale. Pour l'année 2021-2022, le tarif est de **6,90 €**. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaires (sauf mercredis) de 7h à 9h à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de celle-ci.

Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour.

Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :

- Le marché de Noël artisanal, le 1er samedi de décembre, à la salle communale.
- La brocante / vide-grenier, le 2^e dimanche de juin, au stade des Fins.



QUELQUES CHIFFRES :

- Année scolaire 2018-2019 une moyenne de 201 repas servis par jour.
- Année scolaire 2019-2020 une moyenne de 143 repas servis par jour.
- Année scolaire 2020-2021 une moyenne de 166 repas servis par jour.
- Année scolaire 2020-2021 une moyenne de 188 repas servis par jour.



Elle/ils cuisinent pour nos enfants : Miles HATWELL, Marie-Claude RACHEX et Jordan GUILY.

Elles/ils encadrent nos enfants :

- En maternelle : Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Aurore CHAMOT, Nicolas PRETET, Mélissa PÉRINET, Virginie DUBOIS et également par les ATSEM : Marie-Laure GAULMIN et Christine BRETEAU.
- En primaire : Élodie BARRE, Sylvie TISSOT, Sabine PASQUIER, Isabelle THABUIS, Estelle SCHNEIDER.
- À l'école des Roguet : Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

- Au bureau : la Présidente Isabelle LEBOEUF, la vice-Présidente Évelyne DESBIOLLES, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Maja FELTEN, la Secrétaire Sarah COUDURIER, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.
- Au comité : Marion DAUGY, Nathalie CHAMBET, Pierre-Charles LIOGIER.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes, fait la vaisselle, préparé les frites et les sandwiches, surveillé les grillades, tenu les parkings de la brocante, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, fait sauter les crêpes... et tout rangé-nettoyé à la fin : nos bénévoles motivés !!

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement...

Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine et à maintenir le prix du ticket au plus bas.



Cantine Scolaire
76 Chemin du Beule - 74930 Pers-Jussy
Mail : cantinepersjussy@gmail.com
www.mairie-pers-jussy.fr/cantine-scolaire



Fa Si La Musique

Découverte collective de
la musique et du théâtre
pour les enfants



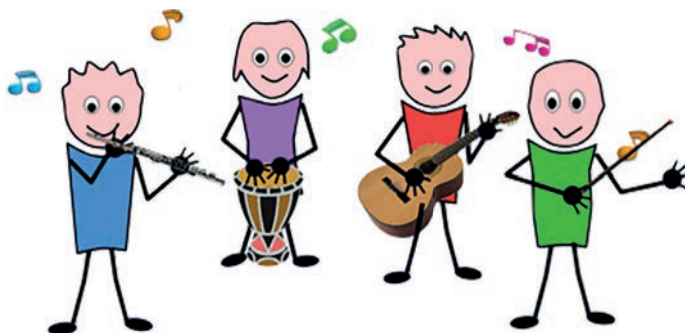
L'école de musique de Pers-Jussy propose aux enfants de 4 à 10 ans des activités de découverte pour s'initier à la musique ou au théâtre, sans engagement de devoir continuer un parcours de musicien et d'apprendre un instrument.

ÉVEIL (4-5 ANS) ET DÉCOUVERTE MUSICALE (6-10 ANS)

Activités collectives permettant, sous forme de jeux musicaux, de découvrir les différentes facettes de la musique : rythme, notes, styles de musique, instruments, ...

L'activité repose sur le développement de la curiosité, de l'écoute et des sensations, du plaisir de faire de la musique.

Activité hebdomadaire de 45 minutes ou une heure.



INITIATION INSTRUMENTALE COLLECTIVE

En parallèle avec l'activité collective de découverte, les enfants de 7 à 9 ans peuvent suivre une année de découverte instrumentale collective. Ce cours regroupe un maximum de 8 élèves, encadrés par deux professeurs, et permet d'apprendre les bases du fonctionnement de quelques instruments : flûte, trompette, guitare, piano, etc.

Activité hebdomadaire d'une heure.

DÉCOUVERTE THÉÂTRALE

La musique est un art vivant et peut être associée à du théâtre, du clown, du mime, de l'expression corporelle, des ombres chinoises...

L'activité de découverte théâtrale est destinée aux enfants qui souhaitent suivre une pratique artistique sans s'investir spécifiquement dans la musique.

Activité hebdomadaire d'une heure.



À côté de ces activités, l'école de musique propose des cours d'instruments pour tout public, enfants comme adultes, débutants ou déjà musiciens.

Toutes les informations sur le site de l'école de musique :
www.fasilamusique.fr

La Chorale Arc-en-Ciel

Nous avons repris nos répétitions début septembre 2021, avec joie et entrain, dirigées par une nouvelle Chef de Chœur, Stéphanie DUNON.



Pour des raisons personnelles, Stéphanie a malheureusement dû interrompre nos répétitions qui n'ont repris qu'en avril 2022 avec Olivier GUERINEL, Olivier qui nous avait dirigés précédemment toute une année.



Nous avons chanté dans l'Église d'Habère-Lullin avec la Chorale « A Chœur Joie » de Boège dirigée par Benoît DUBU. Ce concert a été donné au profit de la rénovation du toit de l'Église d'Habère-Lullin.



Fin juin, avant de nous séparer nous avons effectué une restitution des quelques chants appris au cours de cette année quelque peu perturbée.



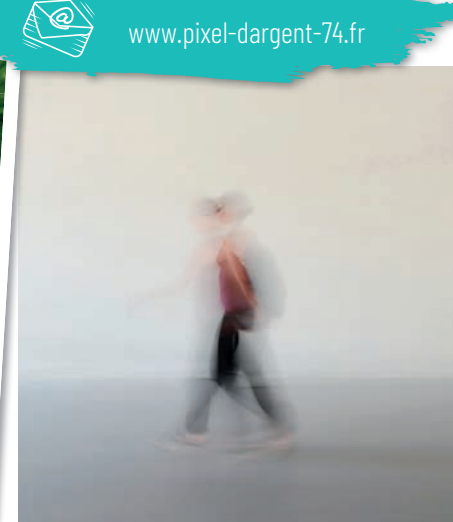
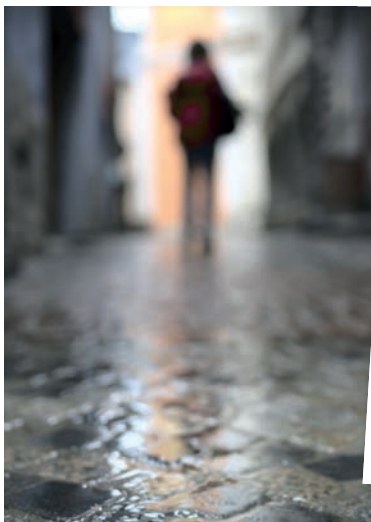
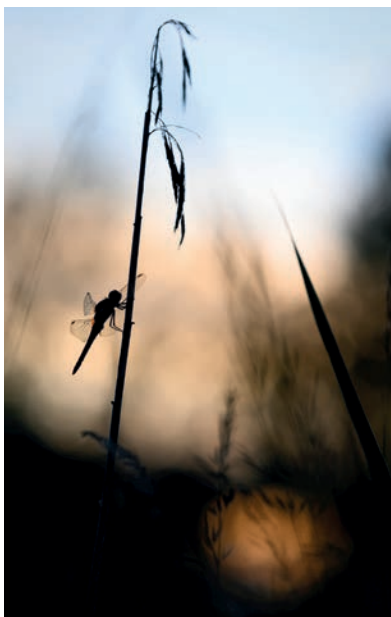
Chorale Arc-en-Ciel
Thérèse VACHOUX
Mail : theresevachoux@yahoo.fr
Tél. : 04 50 94 50 40



Pixel d'Argent

Photo club de Pers-Jussy

Le club Pixel d'Argent comprend environ 25 membres passionnés de photos. Les thématiques du club sont variées et dépendent des centres d'intérêt de chacun.



Nos réunions ont lieu dans la salle diapason de l'école de musique un mercredi sur deux.

Pixel d'argent a maintenu ses activités en visio conférences pendant toute la période de Covid. C'est avec grand plaisir que toute l'équipe s'est retrouvée pour les séances bimensuelles en présentiel. Divers points forts permettent au club de rester dynamique. **Un thème mensuel est programmé où chaque membre peut publier ses photos** sur le site internet du club. Les photos sont ensuite analysées lors d'une séance collégiale en début du mois suivant.

Le deuxième point fort de l'année concerne notre exposition annuelle. Après avoir travaillé sur des thèmes aussi variés que « l'esthétique du truc moche, on connaît la chanson ou l'éloge du flou » **le fil conducteur de la prochaine exposition sera « vive le vent »**. Des photos en grand format représentant ou suggérant le vent, seront exposées le week-end du **25, 26 mars 2023 à la salle des fêtes de Pers-Jussy**.

Le thème du temps a été aussi abordé cette année avec des photos exposées au château de l'Échelle à La Roche sur Foron en collaboration avec les organisateurs de la fête de la science, merci à Luc RODET pour son investissement.

Des sorties terrain sont également proposées de manière à améliorer sa pratique photographique. Le fonctionnement de Pixel d'argent est basé sur l'échange où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Philippe KLEIN pour Pixel d'Argent



www.pixel-dargent-74.fr

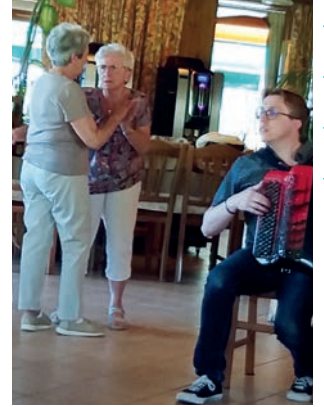
Le Petit Bonheur

Chers amis du Petit Bonheur,

Après ces longs mois qui nous ont éloignés, nous sommes heureux de se retrouver tous les premiers lundis du mois d'octobre au mois de juin.

Après le repas, vous participerez aux différentes activités proposées par l'équipe.

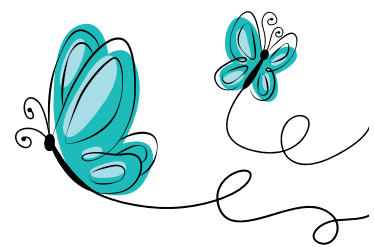
- Jeux (scrabble, chrominos, belote, triomino et bien d'autres à découvrir)
- Atelier peinture sur le thème des saisons.
- Une conteuse pour Noël
- Et bien d'autres...



Pour l'organisation, merci de confirmer votre présence par téléphone au 06 13 08 50 26 la semaine précédente.

En nous réjouissant de nous retrouver bientôt, nous vous adressons nos pensées affectueuses.

Le comité du Petit Bonheur



Toutes les personnes sont les bienvenues.



Le comité des fêtes

Enfin, retour à une vie normale sans se soucier de ce satané COVID, et donc année pleine au niveau organisation...

Cela commence en décembre 2021 avec la participation à l'illumination du sapin et la venue du Père Noël. Pour une première ce fut une réussite, on était un peu court en vin chaud, manqué de « produit », un comble pour une organisation Comité des fêtes.

La soirée festive du 13 juillet s'est très bien déroulée également. De plus en plus de gens de PERS se déplacent pour partager cette bonne ambiance animée de main de maître par Sound Sowers. Le bémol cette année, on nous a fracturé la porte du local pour venir voler... rien du tout... Et oui on ne laisse jamais d'argent, et a priori c'est ce qui était recherché. De là à dire que les « campeurs » installés dans le champ Desbiolles y soient pour quelque chose, bien sûr que non, pas d'amalgame...



Thibault et Robin, ambiance assurée



Grosse ambiance à la soirée festive du 13 juillet

HOMMAGE :

Impossible d'écrire cet article sans une pensée pour Max, incontournable figure de Pers-Jussy qui nous a quitté récemment. Il était toujours présent quand on préparait les frites du 13 juillet ou les légumes pour la soupe de la batteuse.

INFOS PRATIQUES

Location de tables: Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57) le vendredi soir 18h30

Prêt de matériel: Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57)

Et puis fin août, reprise de la Batteuse après 2 ans d'interruption. La première bonne nouvelle, c'était le retour du beau temps ce jour-là (rien à voir avec le dimanche pluvieux de 2020), la deuxième le retour en force du public, elle est quand même magique cette fête. Un bon cru avec près de 2000 repas servis le midi et 1600 le soir. Nos bénévoles ont répondu présents, et même si certains anciens commencent à lever le pied, on a une relève épatante au service, il faut qu'on maintienne cette dynamique.



Dès le jeudi montage du chapiteau de Cornier



Le montage de la cuisine intérieure, trouver le repère...



Mise en place de la première table



La magnifique décoration du podium avec que des produits naturels... de l'art



Pour le bonheur des enfants...



La Batteuse en action



Petite pause méritée, c'est flou ça va trop vite 😊

La période COVID aura eu raison de notre « ambianceur » N° 1, je veux parler bien sûr de Sébastien GEROUDET. Le remplacer est impossible, c'est donc une nouvelle aire qui démarre avec Extérieur Nuit, même si on impose les Allobroges pour notre traditionnel défilé.

Côté extérieur, c'était une année de reprise, il manquait la Locomobile (problème technique de dernière minute) la trépigneuse et peut-être quelques moissonneuses. Dommage, le champ de blé était parfait cette année, en qualité et en taille, on a même dû finir à la moissonneuse « moderne »

Nous vous donnons tous rendez-vous le 27 août 2023 pour la 40^e fête de la batteuse.

Le club des Saveurs

*Le club des saveurs est dédié aux amateurs de bons vins et de saveurs culinaires.
Il dispense des cours de dégustation de vins à Pers Jussy dans une salle de la commune.*

Cette année un troisième groupe a été créé. Les cours sont dispensés par nos sommeliers et œnologues Éric DURET (Pers Jussy) et Olivier CHEREAU (Annecy).

- Éric DURET anime un groupe, 8 lundis soir répartis sur l'année.
- Olivier CHEREAU anime 2 groupes, 8 mardis soir alternés répartis sur l'année.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par ces cours.



Chaque année, une soirée dégustation réunit tous les passionnés de la table autour de mets soigneusement concoctés par des traiteurs et restaurateurs locaux, accompagnés des meilleurs crus. Elle a lieu chaque 1er samedi de novembre.

Après 2 années d'absence cause covid, nous avons organisé cet événement le 5 novembre 2022.

Cette soirée organisée par notre équipe quasi inchangée depuis une vingtaine d'années, a réuni environ 300 convives et fut un succès comme à l'habitude.

**Suite à notre assemblée générale du 22 septembre 2022
le bureau se compose comme suit :**

- **Président :** François GELLOZ - 06 71 85 01 89
- **Vice-Président :** Roland ROSNOBLET - 06 85 71 02 05
- **Trésorier :** Noël CHAUTEMPS - 06 32 39 30 98
- **Secrétaire :** Thierry TISSOT - 04 50 85 04 52



Court#Circuit

L'association COURT#CIRCUIT a été créée à Pers-Jussy au printemps 2021. Gérée collégialement, elle cherche à agir efficacement au travers d'actions bénévoles, locales, conviviales et solidaires pour favoriser, inciter et former quiconque :

- au passage à un mode de vie plus sobre énergétiquement
- au respect et à l'amélioration de l'environnement.

Les activités de l'association se déroulent sous des formes diverses à travers 5 projets différents : conférences, soirées débats, activités de terrain, fêtes, projections de film, sorties nature ou encore ateliers pratiques et ludiques.

En 2022, 3 conférences sur la thermodynamique et la sobriété énergétique ont été proposées sur le territoire de la commune et à la BASE à la Roche-sur-foron. Elles ont attiré une quarantaine de participants.

Après la présentation publique des activités de l'association fin mars, un groupe d'une quinzaine de personnes s'est réuni régulièrement pour **répertorier les sentiers pédestres de Pers-Jussy**. L'objectif est d'identifier un réseau de chemins et sentiers reliant les hameaux au cœur du village et entre eux, pour à la fois faciliter les déplacements pédestres au sein de la commune et proposer des « boucles » de promenade. Le travail du groupe (réunions et sorties sur les chemins) a permis de faire un état de lieu complet des chemins et sentiers existants et praticables, qui ont ensuite été compilés sur une carte. Cette dernière, en cours de vérification, devrait être disponible pour tous les persjussiens cet été. **Une journée de balade sera proposée un week-end du printemps pour présenter la carte et inaugurer un des circuits proposés.**



Sortie de reconnaissance vers le Beulet



Sur les sentiers balisés de Vuret



Cueillette d'un poirier haute-tige



Préparation de la pressée

Le 8 octobre, l'association a organisé une journée du fruit conviviale sur le hameau d'Ornex. Durant deux jours, des bénévoles ont cueilli des pommes et des poires non ramassées d'arbres haute-tige avec l'accord des propriétaires. Avec les caisses apportées par certains habitants le jour même, 950 kg de fruits ont été pressés dans un ancien pressoir d'une ferme d'Ornex. En parallèle, un travail d'inventaire des arbres fruitiers (cartographie, recensement des variétés, état des arbres...) a été mené sur le hameau d'Ornex et sur les arbres ayant fait l'objet de ramassage pour la fête du fruit. Par cette première édition, **l'association a permis la valorisation de fruits de vergers traditionnels qui ne sont plus ramassés sur la commune en quelques 480L de jus** qui ont été distribués à la soixantaine de participants. Un bel exemple de mutualisation des savoirs et des ressources et... de circuit-court, que nous espérons renouveler en 2023 !



Pressée



Repas partagé lors de la fête du fruit

La démarche de COURT#CIRCUIT est basée sur une méthode raisonnée et quantifiée avec une analyse de sobriété et d'impact sur l'environnement.

Les activités de COURT#CIRCUIT sont publiées de façon régulière sur www.umoov.org. Si vous souhaitez être informés des activités de l'association, participer aux activités ou simplement vous informer, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous cherchons actuellement des volontaires pour animer des activités et pour en proposer d'autres. Si vous êtes intéressés contactez-nous !



COURT # CIRCUIT

COURT#CIRCUIT

Mail : contact@courtccircuit.net

Tél. : 06 13 85 77 25



Les amis de Pers-Jussy

sont (toujours) là !

Il y a un an, les amis de Pers-Jussy décidaient de se relancer après la parenthèse du COVID. L'année 2022 a confirmé cette reprise.



D'abord avec une assemblée générale, le 18 mars, qui a défini les animations à venir et accueilli un nouveau trésorier, Laurent, en remplacement d'Odile qui assurait vaillamment cette fonction depuis la création de l'association. **Merci à eux**, et aux membres du comité qui continuent leur action.

La soirée théâtrale prévue le 2 avril a dû être annulée, un spectacle adéquat n'ayant pas pu être trouvé dans les délais. Le comité s'est promis de s'y prendre plus tôt pour 2023.

Mais **notre four à pain a bien repris du service le 30 avril en marge de la journée de la terre**, grâce à René, Jean-Claude et Vincent pour la chauffe et à Patrice pour la cuisson. S'en est suivi un grand moment convivial de partage des spécialités culinaires des uns et des autres. Et nous avons remis ça le 14 mai pour un copieux petit-déjeuner cette fois. Le 12 mai ce sont les élèves des écoles de Pers Jussy qui sont venus faire cuire dans notre four, et avec l'aide de Patrice, le pain qu'ils avaient eux-mêmes préparé la veille.

Le 26 juin, malgré un temps un peu gris, une vingtaine de marcheurs courageux, guidés par René et Michel, ont renoué avec nos sorties découvertes. Partis du stade des Fins, ils ont atteint la source du Vuarapan et son marais à Teumonts en passant par Le Châble, puis rejoint la source du Nant de la Femme, avant de retrouver une autre vingtaine de non marcheurs à La Montagnière pour un mémorable pique-nique chez Michel, qui nous a fait découvrir sa spécialité de michons.

Après la trêve estivale nous nous sommes retrouvés une quarantaine pour **notre traditionnelle « soirée châtaignes » le 22 octobre**, autour du velouté de châtaignes mijoté par Jacques et des châtaignes grillées par Louis, soirée animée par les chansons et les sketches de Simon CHARLETTI et Katia.

Tout au long de l'année le travail d'organisation des archives, conduit par Solange et Vincent, s'est poursuivi, ainsi que la parution de notre bulletin trimestriel animé par Solange.

Pour l'année 2023, les dates sont déjà retenues pour **l'assemblée générale, le 17 mars à 19 h 30 au Diapason**, et les contacts pris pour la soirée théâtre à 20h à la Salle Communale le 1er avril (et ce n'est pas un poisson !).

LES AMIS DE PERS-JUSSY

1815 route de Reignier

Solange CHASSOT - Tél. 06 84 96 80 87

Jacques CAMBON - Tél. 06 42 27 66 13

Mail : amispersjussy@orange.fr



Anciens ou nouveaux perjussiens, vous êtes
tous les bienvenus.



Don du sang

4 collectes ont été organisées soit
260 donneurs présentés dont
18 nouveaux.

d'où une baisse de 4.41 % par rapport à 2021.

Pour éviter l'attente des donneurs et respecter les gestes barrières, vous devez, avant de venir, réserver votre créneau horaire de passage.

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

**Nous comptons encore sur
votre générosité en 2023 !**



**ALERTE ROUGE
DON DE SANG**

EMERGENCY DONNEUR



Dans un esprit de convivialité, un repas vous est servi par l'équipe de bénévoles: **Marie-Claude, François, Dominique, Roger, Jean-Pierre, Carine et Madeline.**

LES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2023 :

- Jeudi 9 février 2023
- Jeudi 13 avril 2023
- Jeudi 6 juillet 2023
- Jeudi 31 août 2023
- Jeudi 26 octobre 2023

Salle communale de Pers-Jussy de 16h à 19h30.

Retrouvez ces dates sur la page Facebook :

Don du sang - Pers-Jussy

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Marie-Claude au 06 77 33 30 90.



« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

L'Association A.I.M.E. (Actions Internationales pour les Missions d'Éducation) de PERS-JUSSY, créée en 1981 sous le nom de ANSMFIS continue son travail de **soutien envers les enfants défavorisés d'Inde, Madagascar et du Tchad**. Grâce à la générosité infaillible d'anciens parrains, marraines et de nouveaux donateurs, ce sont **près de 300 enfants dont la scolarité est prise en charge** dans une vingtaine de centres à travers ces pays.

Après deux années où le COVID n'a pas permis de manifestations, les actions de terrain ont pu reprendre et la fin d'année a permis aux membres actifs de l'Association d'être présents sur des foires, marchés et concert de Noël pour récolter des fonds et sensibiliser à leur cause.

Les enfants en attente de soutien sont toujours aussi nombreux et c'est avec une énorme détermination que les membres de A.I.M.E continuent leurs missions envers ces enfants pour garder l'espoir d'un monde plus juste dans lequel chacun a droit à une éducation et à un rêve d'avenir.



Le 13 mai prochain à 10h, se tiendra l'Assemblée Générale de A.I.M.E à la salle communale de Pers-Jussy, suivie d'un apéritif dînatoire. Puis à 14h, une animation permettra à tous ceux qui le désirent, de participer à une « dictée ludique », avec un lot pour le gagnant. Préinscription auprès de Nathalie au 06 11 69 85 15.

Association « AIME » - BP 107 - 74 804 La Roche-sur-Foron
Siège social : 1815, Route de Reignier - 74 930 Pers-Jussy
Mail : contact.association.aime@gmail.com



ADMR les Tourelles

La référence du service à la personne

L'ADMR Les Tourelles de Reignier fait partie du réseau national ADMR qui comprend, en Haute-Savoie, 37 services d'aide à domicile et 7 services de soins infirmiers à domicile.

- L'ADMR Les Tourelles intervient sur 9 communes (Arbusigny, Arthaz, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier) auprès de personnes âgées, de personnes handicapées et auprès des familles.
- Les interventions à domicile, qui peuvent bénéficier de prises en charge financières selon les situations (APA, PCH, CAF...) peuvent être pérennes ou de courte durée, en fonction des besoins des personnes aidées.
- L'association Les Tourelles emploie du personnel qualifié et expérimenté, avec deux salariées administratives et les aides à domicile qui assurent les interventions auprès d'environ 150 bénéficiaires.
- L'association est administrée et gérée par des administrateurs bénévoles.
À savoir : Le bénévolat à l'ADMR revêt différents aspects : soit occuper des missions statutaires (président, trésorier...) soit des missions relationnelles en lien avec les personnes aidées (bénévole visiteur, bénévole dossiers...).



Candidatez dans notre structure :

recrutement d'auxiliaires de vie sociale et aides à domicile (formations assurées en interne).

L'ADMR Les Tourelles recherche des bénévoles !

Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif fortement basé sur une action solidaire et de proximité, animé par la volonté d'être au service des autres, de se rendre utile.

Nous RECRUTONS !

Être bénévole dans notre association ADMR, c'est :

- Être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes
- Choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier).
- Choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées ou handicapées).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.



147 Grande Rue 74930 Reignier

Tél. 04 50 95 15 32

accueil.lestourelles@fede74.admr.org

Changement de gestionnaire ADMR pour la livraison de repas à domicile !

À compter du 1er septembre prochain, **c'est l'ADMR du Pays Rochois qui gèrera la livraison de repas** sur le secteur de Reignier.

Ce changement fait suite à un travail de partenariat et de mutualisation du service avec la volonté de s'unir pour proposer aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou en convalescence, un portage de repas à domicile de qualité sur les communes qui n'étaient pas couvertes jusqu'à présent.

D'Éteaux à Pers-Jussy, en passant par Arbusigny ou encore Saint Laurent, la tournée de livraison de repas dessert désormais 10 communes.

Pour tout renseignement cette prestation et ses financements possibles, **vous pouvez contacter l'association ADMR Pays Rochois au 04 50 25 62 08.**

Éva L'Espoir



Eva est une jeune fille pleine de vie et très enjouée. Elle est née en 2009 diagnostiquée dès sa naissance d'une maladie non seulement génétique mais aussi héréditaire : **la trisomie 13**.

Cette maladie signifie que Eva a un chromosome 13 en plus, qui crée toute la différence !

Eva est atteinte d'une trisomie en mosaïque dont 50 % de ces cellules sont atteintes ce qui explique qu'aucune échographie durant la grossesse n'a permis de déceler une seule de ses nombreuses malformations.

Les médecins ne lui donnaient que peu d'espérance de vie, mais **Eva est battante et courageuse**, elle a grandi grâce au combat quotidien de ses proches, et c'est sans doute pour cette raison qu'elle a déjoué les pronostics.



Si la plupart de ses handicaps ont pu être guéris grâce aux dix opérations chirurgicales, malheureusement Éva est à ce jour toujours malvoyante et se déplace en fauteuil roulant.

L'association « Eva L'Espoir » a été créée pour récolter des fonds qui serviront à des achats, mais aussi au renouvellement d'équipements spécialisés coûteux dont Eva a besoin (fauteuil, aménagement, véhicule de transport...)



Association « Éva L'Espoir »

145 Chemin de Chatembert

74 930 Pers-Jussy

Mail : evalespoir@hotmail.com



Un grand MERCI à vous tous pour votre soutien lors de nos manifestations





Construction d'un cabinet médical

Nous continuons avec toujours beaucoup de joie la mission pour laquelle nous avons créé notre association il y a deux ans, à savoir parrainer des enfants et des jeunes malgaches pour qu'ils accèdent à la scolarisation et/ou la formation professionnelle.

À ce jour, **56 membres adhérents nous soutiennent, 61 enfants sont parrainés** : 31 dans le centre géré par l'association NY ANJARA MASOANDROKO (ma part de soleil), et 30 fillettes ou jeunes filles au Foyer des Sœurs Salésiennes de Don Bosco.

Nous sommes en contact très régulièrement avec les responsables des deux centres par messages WhatsApp à travers l'envoi des photos et des bulletins de notes des enfants que nous transmettons aux parrains/marraines.



NOS ACTIONS 2022 :

Elles ont pu être réalisées grâce à notre bonne équipe de bénévoles fidèles et motivés. Leur présence est indispensable pour mener ces actions :

- Vide-greniers
- Ventes de jouets d'occasion et de jeux de société, les week-ends du 24/25 juin et 29/30 octobre. Toute l'année nous récupérons jouets, jeux de société, livres pour enfants. Une adhérente de l'association les remet à neuf. D'une part, cette vente permet d'éviter le gaspillage en recyclant les jouets et en faisant plaisir à des enfants de chez nous, à moindre coût. D'autre part, elle permet de récolter des fonds pour soutenir des projets ou besoins exceptionnels de nos partenaires à Madagascar. Ne jetez pas vos jouets ou jeux de société, ils auront une seconde vie!!! **Vous pouvez contacter Mme Dominique DEBIOLLE au 06 80 62 55 59**
- Opération huile de noix qui consiste au ramassage, séchage, casse pour récupérer les cerneaux puis pressage au moulin pour la fabrication de l'huile.

NOS ACTIONS ONT PERMIS DE FINANCER :

- La construction d'un cabinet médical qui a ouvert ses portes en octobre à proximité du centre NY ANJARA MASOANDROKO. Il permettra de soigner les enfants, les familles de tout un quartier.
- Une aide pour l'achat des fournitures scolaires pour 95 enfants.
- Participation pour améliorer le repas de Noël des enfants dans les deux centres.

NOS PROJETS 2023

- Visite de nos deux centres à Madagascar du 16 mars au 21 avril. Trois membres fondateurs de MAD'AG se rendront sur place à leurs frais.
- Vente de l'huile de noix début avril
- Vente de jouets d'occasion en juin et novembre
- Bal folk en septembre

INFO PARRAINAGES

- >> Les personnes qui souhaitent parrainer un enfant ou un jeune s'engagent à verser minimum 20 € par mois. L'intégralité du montant des parrainages est attribuée aux enfants.
- >> Un parrainage soutient un enfant mais peut aussi contribuer à en aider d'autres. Les responsables de centre se chargent d'évaluer les besoins afin d'éviter toute discrimination entre les enfants.



MERCI : Suite à notre appel urgent de l'année passée pour trouver un local, merci à Didier qui nous prête son garage. Merci à tous ceux qui nous soutiennent à leur façon tout au long de l'année



475 chemin de Chatembert - 74 930 PERS-JUSSY
www.madagascar-apprendre-grandir.com
 Mail : madag.association@gmail.com
 Tél. : 06 17 08 63 63 - 06 68 28 00 33

La Liane France Afrique

Des nouvelles de la Liane

D'abord un grand merci à tous nos soutiens à Pers-Jussy et dans les environs : bénévoles et convives, **nous nous sommes retrouvés à plus de cent cinquante le 1er octobre 2022 dans la salle des fêtes de Pers-Jussy autour de notre traditionnel yassa-poulet** et surtout de notre orchestre sénégalais animé par Souleymane. Ces retrouvailles, après les deux ans d'interruption dus aux mesures anti-covid, ont été un réel plaisir, au-delà de l'apport que représente cette fête pour le financement de notre centre de Saint-Louis.

Dans ce centre nous accueillons des jeunes vulnérables, filles et garçons de 0 à 21 ans. Ils ont vécu des situations douloureuses de maltraitance, exploitation, abus sexuels... Parfois ils sont orphelins. Ils nous sont amenés par des citoyens, les services d'action sociale, ou placés par la juge pour enfants. Ils ou elles viennent aussi d'eux-mêmes, en fugue d'une école coranique par exemple. Concernant les filles nous les recevons suite à des refus de mariages forcés, des grossesses à l'adolescence...

Nous avons actuellement **31 jeunes au centre, 21 garçons et 10 filles, 14 bébés à la crèche**. De plus nous prenons en charge 500 enfants pour la scolarisation et une cinquantaine sont en formation professionnelle. Nous louons en ville 25 chambres pour les mères isolées en grande précarité.

L'année 2022 n'a pas été de tout repos du point de vue logistique. La dalle de toiture, qu'il a fallu refaire entièrement parce que fissurée, a heureusement été terminée en mai avant la saison des pluies et les garçons ont pu rejoindre leurs dortoirs au 1er étage. Mais en août et septembre la ville de Saint Louis a subi des inondations suite à de très fortes pluies. Le centre de La Liane dont le rez-de-chaussée a été inondé a dû être évacué et les enfants recasés ici ou là... Les dégâts



matériels ont été importants et actuellement les travaux sont en cours sur les murs extérieurs et dans toutes les pièces du rez-de-chaussée : dortoirs des filles, bureaux, cuisine, salle de réunion... Et le branchement d'assainissement tout neuf ne fonctionne plus, sans explication de la part de l'office national qui a réalisé les travaux extérieurs. Encore des problèmes et des frais en perspective...

Bonne nouvelle quand même : le tourisme, une des activités principales de Saint Louis repart et notre atelier des femmes, qui leur permet d'obtenir quelques revenus, a pu rouvrir. Les maraudes pour les soins aux talibés mendiants vont redémarrer en janvier après la rénovation de notre minibus. Pour 2023, l'optimisme est de rigueur.

Le message de notre présidente sur place : **« Dans l'ensemble ça roule, mais nous sommes toujours en recherche de fonds »**. Qu'on se le dise...

L'assemblée générale se tiendra le 4 mars 2023 à 19h, salle du Diapason à Pers-Jussy



LA LIANE FRANCE AFRIQUE RHÔNE ALPES

1815 Route de Reignier

Solange Chassot

Tél. 06 84 96 80 87

Mail : laliane74@laposte.net

<https://laliane74.wixsite.com/rhonealpes>



Pers-Jussy Vélo

Pour la saison 2022, on s'était débarrassé de ce satané COVID, mais on n'a pas eu pour autant de nouvelles inscriptions. On a donc fait la saison avec nos 3 jeunes motivés et quelques séniors dont le retour de notre ancien président... en VAE



Dans les bois de
PERS-JUSSY

Comme c'est souvent le cas, la saison a démarré avec un peu de retard par rapport aux grandes années, mais qu'à cela ne tienne, l'important était de proposer des sorties variées pour garder la motiv et c'est ce que nous avons réalisé.

Nous avons participé à 2 randos extérieures, Domancy et Mieussy, et fait quand même **10 sorties avec 348 km pour 8935 m de dénivelé positif**. Dans les sorties atypiques, on a pris la grêle à Domancy (Dré dans le Darbon) et fait de l'Aqua VTT en bord d'Arve...

Le peu d'adhérent est enchanté du programme, on remet cela pour 2023...

Nous sommes toujours en étroite collaboration avec le club de la Roche si de nouveaux jeunes adhérents voulaient nous rejoindre.

Accueil des jeunes dès 9 - 10 ans
(motivation de rigueur)
Entraînement le samedi
de 13 h 30 à 16 h 30 (avril à octobre)
Contact : v.edmond@orange.fr



Rando Dré dans le Darbon, le lac Vert



Le réconfort au ravito du sommet, la fondue...



Chalet Ayère d'en Haut, la grêle nous surprend

Notre devise, pédaler en toute convivialité, et cela n'empêche pas de se tirer la bourre de temps en temps! 😊

L'Arve tranquille et en crue...

Nouvelle discipline à PERS-JUSSY,
l'Aqua VTT 😊





Apprentissage de nouvelles figures de Rock

Pers-Jussy Danse

Pour sa rentrée de septembre 2022, l'association Pers-Jussy Danse a enregistré un nombre exceptionnel d'adhérents, motivés et assidus. 95 personnes (dont près de 20 % Perjussiens) se sont ainsi inscrites, réparties en 3 groupes de danseurs (débutants, intermédiaires, avancés) et se retrouvent le mercredi soir à la salle communale, de début septembre à fin mai.

Doit-on y voir un regain d'énergie et d'enthousiasme pour notre activité après deux années de crise sanitaire, marquées par les confinements et les restrictions de sortie ?

Ou bien est-ce le fruit du bouche-à-oreille en faveur d'une association proposant un enseignement des danses de salon de qualité ? Les danseurs apprécient la pédagogie et le professionnalisme de notre professeure de danse, **Patricia CHALULEU**, diplômée de l'académie des maîtres de danse de France, qui a entamé sa 10^e saison parmi nous. L'apprentissage et l'approfondissement **du rock, de la valse, du tango, paso-doble, cha-cha-cha, fox-trot, etc.** se font dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

Président : Claude Desbiolles (06 01 36 43 05)

Vice-président : Hervé Monin

Secrétaire : Michèle Gillard

Trésorier : Éric Sonnerat

Mail : pers-jussydanse@laposte.net



Soirée dansante « Les années folles » - danse en ligne

**Avant de s'engager, les nouveaux
adhérents peuvent tester
gratuitement 2 cours !**

Enfin, on se laisse à imaginer que les diverses **animations et sorties organisées par le comité contribuent également au charme et à l'attrait de notre association.** Ainsi, nous proposons des repas canadiens et des soirées crêpes suivis d'une soirée dansante, des sorties dans différents cabarets de la région, de sponsoriser des soirées dansantes organisées par diverses associations locales, des stages de danses latinos (salsa et/ou bachata) le samedi après-midi (ouverts également aux personnes extérieures à l'association, avis aux amateurs!) ...

Nous vous convions à venir découvrir la convivialité de notre association lors de la **traditionnelle soirée dansante qui se tiendra le 20 mai 2023.** Ambiance rythmée jusqu'au bout de la nuit et bonne humeur garanties ! Les précédentes éditions, sur les thèmes de la guinguette, de l'Espagne, des années folles, ont remporté un franc succès grâce à l'animation de différents orchestres tels que « Temps Danse » et à l'implication de taxi-boys, très sollicités !

**Alors laissez-vous entraîner
si ça vous danse!!**

Gym Pers-Jussy

La saison 21-22 s'est terminée de manière festive pour l'association Gym Pers-Jussy : une grande partie de ses membres s'est retrouvée dans le préau de l'école par une belle soirée de juin pour fêter la fin d'année lors d'un buffet canadien. L'ambiance était très conviviale et cela a permis aux adhérentes de faire connaissance avec d'autres membres.

À cette occasion, nous nous sommes présentées, puisque l'équipe a été complètement renouvelée à la rentrée 2021. Une remise de cadeaux sur tirage au sort des adhérentes présentes a été faite, ce qui a été très apprécié.

Nous profitons de cette revue pour remercier les commerçants locaux ayant participé à cette action. Nous remercions également toutes les adhérentes ayant participé à l'intégration des nouvelles familles ukrainiennes accueillies sur Pers-Jussy.



L'année 2022-2023 a débuté « sur les chapeaux de roues » puisque le stand de l'association Gym Pers-Jussy a été pris d'assaut lors du Forum des associations qui s'est tenu le 3 septembre à la salle communale de Pers-Jussy. Cela nous a amené beaucoup de nouvelles inscriptions et nous nous en réjouissons.

L'assemblée générale s'est tenue le 5 septembre.

Nous avons fait le point sur l'année écoulée. Un retour a été fait sur le sondage effectué dans l'année. Les tarifs ont été réajustés tout en restant bien inférieurs aux autres associations aux alentours. Il nous semblait également important d'évoquer le détail des tâches effectuées dans le bureau, nécessaires afin que l'association poursuive son chemin comme elle le fait depuis de nombreuses années.

La séance s'est poursuivie avec le bilan financier et un point sur les inscriptions.

L'année 2021-2022 a été difficile avec la COVID. Les efforts fournis ont porté leurs fruits et l'année s'est terminée bien mieux que ce qui avait été imaginé !



MEMBRE DU BUREAU 2022-2023



Trésorière
Isabelle CHAPPELLIÈRE



Présidente
Corine CHECKO



Secrétaire
Isabelle DRUGUET



Trésorière adjointe
Aline MANUS



Vice-Présidente
Joëlle MEZIERES



Secrétaire adjointe
Sandrine PERRONCEL



Membre active
événementiel
Gaëlle ABÉLARD



2022 se présente sous les meilleurs auspices avec un nombre d'inscriptions en forte hausse. Cette hausse s'explique de différentes manières :

- Nous avons souhaité demander l'avis des adhérentes (actuelles et anciennes) à travers un sondage sur les horaires, les cours, la vie de l'association. Les résultats du sondage nous ont permis d'ouvrir un nouveau cours de Yogalates le mardi soir... et il est complet ! Les autres cours sont également en très forte hausse, ne permettant pas toujours d'accepter toutes les demandes de cette année. Ci-dessous, un petit aperçu en photo des différents cours proposés.
- Les tarifs sont très compétitifs par rapport aux associations des autres communes environnantes ce qui a également contribué à la hausse des inscriptions.
- Nous avons renforcé la communication en diffusant des flyers dans les commerces environnants, envoyant des messages via les réseaux sociaux (Facebook de la Mairie de Pers-Jussy) et site internet et participé au forum des associations de la commune.
- Enfin, certaines associations n'ont pas eu notre chance et n'ont pas survécu au COVID. Leurs membres se sont donc tournés vers d'autres associations dont la nôtre.



Pour l'année prochaine, nous envisageons d'ouvrir les inscriptions au public plus tôt, soit dès le mois d'août, afin d'offrir plus de choix aux nouveaux membres.

Nous aimerions également ouvrir de nouveaux cours, dont un cours « santé ». Cela dépendra bien sûr des disponibilités de notre professeur et des locaux.

La charte « Santé Bien être » a été signée avec la fédération sports pour tous. C'est une convention entre la fédération française des sports et les associations permettant l'accueil des publics sédentaires ou présentant des pathologies. Cette démarche est en adéquation totale avec notre ligne de conduite, axée sur l'ouverture, les rencontres et le bien-être pour tous. Nous pourrions ainsi encourager la mixité et permettre à un plus grand nombre de personnes de pratiquer une activité sportive adaptée à leurs besoins.

Le comité a finalement répondu aux questions de ses membres avant de clore l'assemblée et de proposer un apéritif à toutes les personnes présentes.

La prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 5 septembre 2023 à 20h à la salle communale.!



Nous nous réjouissons de cette nouvelle année sous le signe du partage et de la bienveillance!

Gym Pers-jussy

<https://gympersjussy.fr>

gym.persjussy74@gmail.com

La Persjussienne

Après deux années de disette, La Persjussienne est de retour.

Après toutes ces années où l'association la Persjussienne a mis en lumière les coureurs et les marcheurs, il est temps de penser à la cheville ouvrière, sans quoi rien ne serait possible.



Notre nouveau logo

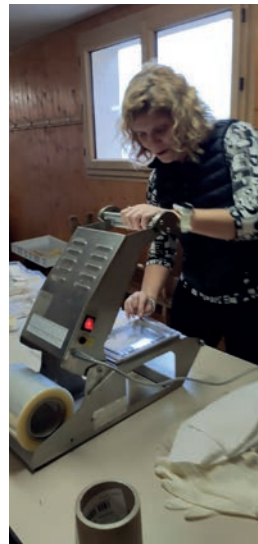
L'association, par le biais de son président, remercie vivement tous les bénévoles pour leurs implications. Un grand merci à la commune de Pers-Jussy et de la Chapelle-Rambaud pour leur aide depuis toutes ces années.

Merci à tous nos partenaires pour leurs soutiens indéfectibles depuis toujours.

Rendez-vous le 8 octobre 2023.



Préparation du buffet...



Concentration maximale !



Et voilà le résultat !

L'amicale de la cabane

Encore une fois, l'amicale de la cabane a rencontré un réel succès avec l'organisation de son ball-trap le week-end du 25 et 26 juin 2022.

La compétition a réuni plus de 200 participants aux Communes à Pers-Jussy.

Cette activité de plein air réunie des participants de tout âge.

L'association remercie de tout cœur tous ses bénévoles, ses sponsors qui nous soutiennent chaque année.

Un grand merci également à tous nos participants qui sont de plus en plus nombreux à chaque fois.



**Rendez-vous pour le prochain Ball-trap
le samedi 24 et dimanche 25 juin 2023.**

Ski-Club Pers-Jussy



Cette nouvelle saison le ski club s'est étoffé de nouvelles activités pour répondre au mieux à toutes les attentes !

Les Samedis :

- École de ski enfant (de l'ourson à l'étoile d'or)
- Formule slalom
- Formule free ride
- Formule ski loisir
- Cours de ski de fond
- Sortie ski rando

Également cette année :

- un nouveau concept : le service blablabus pour vous rendre en station le samedi.
- l'atelier fartage



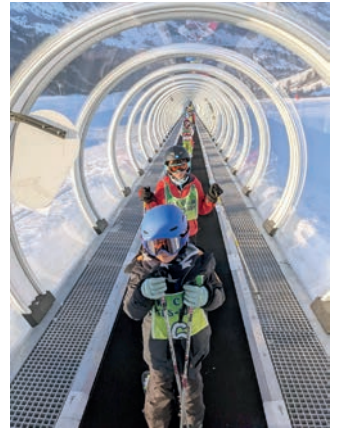
Les dimanches

Sorties du Dimanche : 14 sorties en Savoie et Haute-Savoie.

Ados, jeunes adultes et familles, un très beau programme vous est réservé en partenariat avec le ski club d'Evires !

Une équipe au top formée de moniteurs et d'accompagnateurs bénévoles pour encadrer les sorties.

À bientôt sur les pistes !



Le ski club



Ski-club Pers-Jussy
www.skiclubpersjussy.fr

<http://skiclubpersjussy.fr/>



Union Sportive Pers-Jussy



Nous souhaitons commencer par vous remercier, vous, les licenciés, les parents, les bénévoles et les sponsors. Nous souhaitons également remercier **Christophe Trottet pour ses 15 années d'investissement quotidien** pour notre club en tant que président de l'USPJ. Trois jeunes présidents prennent sa relève pour continuer de faire grandir le club.

Cette année, le club s'est encore agrandi et vous êtes de plus en plus présents à nos côtés, que ce soit lors de nos manifestations, des week-ends passés ensemble autour d'un verre, d'un ballon, d'une discussion, pour la bonne cause ou juste pour le plaisir, nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien.

Côté foot, l'année a été très riche grâce à nos jeunes du groupement avec Arenthon Scientrier qui n'ont pas fait une finale mais deux finales en coupe du district ! Au bout, une seule victoire dans la catégorie U17 mais nos jeunes joueurs ont brillamment porté nos couleurs.



L'entente fonctionne toujours aussi bien avec Reignier pour nos féminines avec nos U15, U18 et Séniors.

Nous comptons de plus en plus de licenciés, espérons que le vivier de Perjussiennes/Perjussiens ne s'estompe pas.



Et un dernier merci tout particulier aux seniors qui sont présents à chaque manifestation, qui font que tout se passe bien et qui permettent, tout comme vous, qu'elles existent.

Côté manifestations, nous avons pu organiser notre journée du foot, qui a encore rencontré un grand succès grâce à vous. C'est toujours un plaisir de trinquer et de passer du temps avec vous en dehors du stade. **Sachez que sans nos manifestations, nous ne pourrions rien faire étant donné qu'elles sont nos principales ressources financières pour faire vivre le club tout au long de l'année.**



CALENDRIER

- 18 février : notre fameuse Tartifoot
- 1^{er} avril : vente de plats à emporter
- 27 mai : Journée du foot
- 24 juin : pétanque + repas (fête de la musique).



Les syndics de la commune de Pers-Jussy 1815-1830



L'année dernière, nous avons étudié les élus français de l'ancienne commune de Jussy-sous-Pers entre les années 1792 à 1814. En 1815, avec le congrès de Vienne, le royaume de Sardaigne récupère la Savoie, ainsi la commune de Pers et Jussy-sous-Pers redeviennent sardes. Les communes ne sont plus gérées par des maires mais par des syndics. Nous allons étudier la liste des syndics et de quelques projets municipaux sur la période de 1815 à 1830.

Administration communale sous le régime sarde

Grâce au tome I de l'ouvrage « Dictionnaire de la législation des États sardes » de J.-L. COT, paru en 1841, nous avons un aperçu de la gestion communale sous le nouveau gouvernement.

C'est l'édit et règlement du 15 septembre 1738 qui organise la gestion des communes en Savoie. Le conseil municipal, dans les communes de plus de 1000 habitants est composé de 5 conseillers. Le secrétaire doit être un notaire et il y a également un vice-syndic. Pour toutes les délibérations importantes, les membres du conseil sont doublés par un nombre égal des plus imposés, désignés par l'Intendant de la province, nous appelons cela le « conseil double ». Les plus imposés sont appelés « conseillers adjoints ». Cette donnée vient rectifier une ancienne information où nous indiquions que le « conseil double » faisait référence aux membres des conseils de Pers et Jussy-sous-Pers réunis.

Le conseil n'a pas d'autorité, les délibérations ne sont exécutoires qu'après visa de l'Intendant (à noter que ce système était encore en vigueur en France jusqu'en 1982 vis-à-vis des Préfets). Le syndic est renouvelé tous les trois ans, sur proposition d'une liste de candidats faite par le conseil auprès de l'Intendant qui sélectionnera « l'heureux » candidat. Le syndic doit prêter serment pour son entrée en fonction, ainsi que les conseillers et secrétaire entrants.

Liste des syndics de Pers-Jussy

La première session connue du conseil de la commune de « Jussy & de Pers » a eu lieu le 8 mars 1815. La commune faisait partie de la province de Carouge. Rappelons que la fusion effective n'aura lieu qu'en 1817 mais que la commune de Jussy-sous-Pers était sous tutelle de sa voisine.

Le 1er syndic de la commune était Paul ROGUET, qui avait pour conseillers municipaux Pierre NAVILLIOUX, François DUCIMETIERE, François MESSY et Jean François GRANGE. Le secrétaire était à ce moment-là Claude François DUPONT. Les plus imposés étaient Jean François DOMPMARTIN, Jean Pierre CONSTANTIN, François PERRAZ et Marc Antoine BARBIER.

Il est difficile de savoir de quel Paul ROGUET nous parlons car il pourrait s'agir des trois Paul suivants :

- Fils de Claude et de Marie TROTET, né en 1755,
- Fils de Claude et de Marie TROTET, né en 1772,
- Fils de Jacques et de Françoise PACCARD, né en 1792

Étant donné le peu d'information que nous ayons, nous ne pouvons pas nous positionner sur ledit Paul.

Ensuite, nous avons un changement de syndic le 29 mai 1818. Le successeur est Joseph BARBIER.

Il y a deux BARBIER Joseph originaires de Pers-Jussy : un né le 3 janvier 1782 et l'autre le 16 mars 1783 fils de Marc Antoine et de NAVILLIOUX Jeanne Baptiste. Cependant, il s'agit de celui de 1783 car l'enfant né en janvier 1782 mourut trois semaines plus tard. Joseph se maria le 24 février 1813 à la commune de Pers avec Françoise PERREARD (il était veuf de Françoise ENCRENAZ) et il domiciliait à l'époque à Fillinges. En 1818, il avait 35 ans lorsqu'il devint syndic de Pers-Jussy.

Le 23 mai 1823, nous trouvons la prestation de serment de Jean François DOMPMARTIN en tant que syndic, suite à la démission de Joseph BARBIER, acceptée par le ministre de l'Intérieur. L'âge de Jean François était indiqué en 1826 dans une délibération, il avait 70 ans ce qui nous amènerait au fameux Jean François DOMPMARTIN né le 6 mai 1754 à Pers, fils de Jérôme et de Jeanne PEGUET (attention : notons que parfois il y a des erreurs dans le calcul des âges dans les actes d'état civils et administratifs avant le XX^e siècle). Il s'était marié le 15 février 1790 à Pers avec Marie TISSOT. Jean François avait 69 ans lorsqu'il devint syndic.

Enfin, le 30 mars 1827, c'est le tour de Jean Pierre CONSTANTIN de prêter serment au royaume de Sard. Lors d'une délibération de 1828, nous apprenons que Jean Pierre CONSTANTIN avait 54 ans, ce qui nous amènerait à sa naissance à Jussy, le 15 décembre 1774. Il était le fils de François et de Jeanne Françoise DOMPMARTIN. Il se maria le 28 février 1797 à Jussy avec Jeanne Marie DUNANT de Cornier. Jean Pierre avait 53 ans lorsqu'il devint syndic de Pers-Jussy.

Il occupa la fonction jusqu'en 1833 où Pierre MIEUSSET, fils d'Aimé prit la relève.

Les dossiers abordés par le conseil de Pers-Jussy durant cette période

Durant ces 15 années, il y eut plusieurs sujets d'abordés lors des sessions du conseil municipal mais nous allons nous attarder sur un dossier en particulier, celui de l'église de Pers et de son clocher.

En effet, lors de la période française, le clocher fut détruit à cause de la déchristianisation provoquée par la révolution. Depuis, les cloches sont suspendues au toit de l'église mais celles-ci fragilisent le bâtiment en produisant parfois des secousses et abîment les murs. De plus, les cloches ne sont pas entendues par les habitants des hameaux, ce qui pose problème s'il y a urgence sur le territoire. Il est décidé donc, en 1818, de valider le plan et devis de l'architecte AMOUDRUZ. Une partie du bois fut prise sur les fonds de la Cure. C'est le charpentier François NAVILLE de Cruseilles qui était en charge du chantier. Il était également prévu de fondre une des cloches de l'église car elle était très endommagée et le financement se fit grâce à un don du défunt curé PELLARIN et d'une quête auprès des fidèles. Le 8 octobre 1820, le conseil et l'architecte réceptionnèrent les travaux de l'entrepreneur NAVILLE et validèrent les travaux. Ils payeront à François NAVILLE la somme de 1859,50 livres, plus 304,10 livres supplémentaires pour une hausse des matériaux.

Mais un autre problème survint concernant cette église, elle est beaucoup trop petite ! En effet, lors de sa séance du 15 novembre 1821, les membres du conseil indiquèrent que l'édifice était trop petit pour accueillir l'ensemble des fidèles de Pers et de Jussy et qu'elle l'était déjà avant l'union des deux communes. Certains vont même à la messe dans les autres paroisses à cause du manque de place. Le conseil demanda un agrandissement de l'église par l'entrée à l'intendant de la province. Le 20 juin 1823, le conseil valida le plan de l'ingénieur AGOSTINELLE avec quelques modifications concernant les matériaux et la longueur des nouvelles fenêtres. Nous ne pourrions pas détailler cette opération, les pages nous manqueraient (peut-être dans un prochain bulletin).

D'autres actions ont été mentionnées dans le registre. Il y eut des réparations au presbytère en 1820. Une importante chute de grêle eut lieu le 30 juillet 1822, qui a ravagé toutes les cultures de la commune. Les dégâts s'évaluent à 20 000 livres et le conseil demanda une indemnisation au gouvernement.

Enfin, le 21 septembre 1823, le conseil accepta, malgré certaines réticences de quelques conseillers, de former une école communale pour l'instruction des jeunes gens dont le vicaire de la commune aura la charge. La commune lui versera un traitement pour cette fonction supplémentaire.

L'année prochaine, nous étudierons la période des syndics de 1830 à 1845.

Les Amis de Pers-Jussy

Albéric FAUVAIN

Artiste Perjussien

Nous recherchons le propriétaire du 4^e tableau manquant, peint par Albéric FAUVAIN, représentant Pers-Jussy aux 4 points cardinaux et aux 4 saisons.

Nous remercions l'heureux propriétaire de se faire connaître en mairie, pour pouvoir compléter ce quadriptyque



ÉTAT CIVIL 2022

« Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnés que les unions, naissances et décès des familles ayant donné leur autorisation à la mairie ».

NAISSANCES

DAUPHIN Loris, le 6 janvier à Contamine-sur-Arve
REYNARD Valentina, le 10 janvier à Contamine-sur-Arve
PERUCCA Raphaël, le 19 janvier à Contamine-sur-Arve
BERTON Ezequiel, le 8 février à Saint-Julien-en-Genevois
ROYER Philippe, le 19 février à Annecy
BELLALI NAJIM Amine, le 25 mars à Contamine-sur-Arve
AKAR Ediz, le 29 avril à Annemasse
MOËNE Alexis, le 6 mai à Annemasse
DUSSUD BERTHELIN Ayden, le 13 mai à Contamine-sur-Arve
YAROSHEVETS Artem, le 21 mai à Pers-Jussy
LACHAVANNE Sandro, le 28 mai à Annemasse
POITEL Timothée, le 14 juin à Épagny Metz-Tessy
POITEL Hippolyte, le 14 juin à Épagny Metz-Tessy
ANDRIICHUK Ivan, le 2 juillet à Contamine-sur-Arve
FERREIRA Enzo, le 17 juillet à Saint-Julien-en-Genevois
DOUBLET MARCE Maoline, le 24 juillet à Contamine-sur-Arve
VALENTINI Léonie, le 9 août à Contamine-sur-Arve
LIOGIER Romane, le 19 août à Annemasse
GENON Lucile, le 4 septembre à Contamine-sur-Arve
MEGEVAND Quentin, le 1er octobre à Contamine-sur-Arve
DOUBATKOFF Nahyl, le 3 octobre à Contamine-sur-Arve
LARPIN Albane, le 3 novembre à Contamine-sur-Arve
BRITO Nathan, le 8 novembre à Contamine-sur-Arve
VEIGA Marceau, le 20 décembre à Épagny Metz-Tessy
DELAVOËT Raphaël, le 27 décembre à Contamine-sur-Arve

MARIAGES

DAUPHIN Aurélien et MOSSUZ Lydie, le 2 juillet
BAROU Cyrille et VIANDAZ Chloé, le 2 juillet
BERTHET Christophe et RODRIGUEZ Céline, le 10 septembre
ROBERT Romain et PERRIER Julie, le 17 septembre
AMORSI Cédric et VERDAN Isabelle, le 24 septembre
TROTET Christophe et RYF Laetitia, le 22 octobre
DURIEZ Matthieu et LEROUX Nadège, le 29 octobre

DÉCÈS

LECHLEIDER Simone épouse LECHLEIDER, le 4 janvier à La Roche-sur-Foron
SAGE Suzanne épouse SONNERAT, le 11 janvier à Contamine-sur-Arve
COUDURIER Georges, le 14 janvier à Pers-Jussy
CAUVIN Marcel, le 24 janvier à Pers-Jussy
GÉNÉRAL PERROLLAZ Alain, le 28 janvier à Bron
SONNERAT David, le 5 mai à Contamine-sur-Arve
METRAL Louis, le 8 juin à Contamine-sur-Arve
PITTET Marcel, le 23 juillet à Reignier
JAMES Suzanne épouse PINOCHET, le 12 août à Lisieux
CHAFFARD Olga épouse PÉGUET, le 2 septembre à Contamine-sur-Arve
ROGUET Elianne épouse VUAGNOUX, le 9 septembre à La Roche-sur-Foron
GATTO Carmine, le 3 octobre à Pers-Jussy
SONNERAT Cassie, le 12 octobre à Thonon-les-Bains
TOURNIER René, le 16 novembre à Contamine-sur-Arve
PÉGUET Max, le 26 novembre à Pers-Jussy
TISSOT Marcel, le 5 décembre à Pers-Jussy
LOICHAT Madeleine épouse CHAPPAZ, le 6 décembre à Reignier
TROTET Nicolle, le 17 décembre à Contamine-sur-Arve
VULLIEZ Georgette épouse CHAPPAZ, le 19 décembre à La Roche-sur-Foron

Communauté de Communes Arve et Salève

Les objectifs de 2023

>> DE LA MOBILITÉ

À VÉLO

Pour encourager les déplacements à vélo, Arve & Salève aide financièrement les habitants du territoire à acquérir un cycle (classique ou à assistance électrique) grâce à la Prim'O vélo.

Toutes les infos sur www.arve-saleve.fr

CARTE OURA

Support magnétique à 5 € permettant d'enregistrer vos différents abonnements ou titres de transports acquis en région Auvergne Rhône-Alpes.

Disponible en gare ou directement par Internet.

EN TRAIN

Gare de Reignier-Esery :

- deux lignes Léman Express (LEX2 et LEX3)
- TER de la région Auvergne Rhône Alpes.

Horaires : www.sncf-connect.com

Pôle d'échange multimodal : parkings pour voitures, vélos & motos et arrêts de bus ProximiT'i

EN BUS

- Transport par lignes régulières assuré par ProximiT'i. Quatre lignes sur Arve & Salève (B, C, I et H)
- Transport à la demande sur les zones non concernées par les lignes régulières.
Infos : www.proximiti.fr
- Transport interurbain transfrontalier (Sallanches / Genève)
Ligne 274 : www.tpg.ch

EN VOITURE

> Co-voiturage

Quatre parkings relais sur Arve & Salève en bordure des axes de transport importants :

- Parking relais de la Gare et parking relais du cimetière de Reignier-Esery
- Parking relais du CHAL
- Parking relais de la Forge

> Autopartage

Deux véhicules partagés disponibles à Reignier-Esery :

- L'un place du Môle (Véhicule électrique)
- L'autre place de l'église (Véhicule thermique)

Abonnement à Citiz nécessaire : www.alpes-loire.citiz.coop



>> UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

AIDE À LA RÉNOVATION DU LOGEMENT

Haute Savoie Rénovation Énergétique : service public du département de la Haute Savoie. À destination des propriétaires de logement souhaitant rénover leur logement d'un point de vue énergétique.

Prise de rendez-vous avec un conseiller rénovation par téléphone **04 56 19 19 19** et rendez-vous dans les locaux d'Arve & Salève lors de permanences. www.hsre.fr

PRIME CHAUFFAGE BOIS

Arve & Salève aide financièrement les particuliers à changer leurs cheminées ou poêles antérieurs à 2002 par des appareils de chauffage au bois récents et performants. Prime de 1000 € (2000 € selon les conditions de ressources).

SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- Un cadastre solaire pour estimer le potentiel de production d'énergie solaire du toit de votre habitation
<https://apps.sitg-lab.ch/solaire>
- Une centrale villageoise sur Arve & Salève pour produire de l'énergie renouvelable www.citoyenergie.org
- Programme WATTY dans les écoles

MIEUX COMPRENDRE ET RESPECTER LES ESPACES NATURELS

Des espaces naturels sensibles à préserver, des sentiers à sillonner, des terres agricoles à respecter, des plantes invasives à reconnaître... Suivez l'actualité sur www.arve-saleve.fr

>> DE LA SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS ET DES SÉNIORS

Arve & Salève soutient l'Association REGAARS (Réseau Gérontologie Annemasse Agglo Arve & Salève) qui propose des animations ponctuelles toute l'année :

- Rencontres "Paroles d'Aidants" (3 fois par an)
- Café Mémoire des aidants (3^e mardi de chaque mois de 14h à 16h)
- Des fiches Ressources (aides, consultations spécifiques, accueils de jour...)
- Une écoute téléphonique.

Contact : REGAARS, Résidence Autonomie l'Eau Vive, 2 place du Jumelage, 74100 Annemasse, Tél. **04 50 39 89 25** - regar-info@orange.fr

AIDE À DOMICILE

Les communes d'Arve & Salève sont rattachées à l'ADMR des Tourelles à Reignier-Esery. L'association intervient auprès de personnes âgées ou handicapées et auprès des familles.

Les interventions à domicile peuvent bénéficier de prise en charge financière selon les situations

Contact : ADMR des Tourelles au **04 50 95 15 32**
ou accueil.lestourelles@fede74.admr.org

PORTAGE DE REPAS

L'ADMR du Pays Rochois propose la livraison de repas sur Arve & Salève. Service ouvert à toutes les personnes en faisant la demande (sortie d'hospitalisation, absence ponctuelle ou de longue durée des aidants).

Contact : ADMR du Pays Rochois au **04 50 25 62 08**
ou accueil.paysrochois@fede74.admr.org

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour résoudre un conflit par la conciliation :

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il a pour objectif de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Présence du conciliateur à Arve & Salève, Maison Cécile Bocquet, Reignier-Esery, deux fois par mois.

Rendez-vous à prendre par téléphone au **04 50 43 46 14**

LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

L'APRETO, association de soins, réduction des risques et prévention des addictions accompagne les personnes en situation de dépendance à une addiction ainsi que l'entourage familial et les proches.

APRETO, 61 rue du Château Rouge, 74100 Annemasse,
Tél. **04 50 38 23 81**

TROUVER UN LOGEMENT SOCIAL

Demande unique et centralisée pour l'ensemble des organismes (les différents bailleurs sociaux). Pour toute demande sur l'une des 8 communes d'Arve et Salève, vous pouvez effectuer votre démarche :

- En ligne : demande-logement-social.gouv.fr Vous pourrez à tout moment renouveler ou modifier votre dossier.
- Auprès des services de la mairie de votre commune : En remplissant le formulaire CERFA suivant : formulaires.modernisation.gouv.fr



>> UN TERRITOIRE ACCOMPAGNÉ

URBANISME : INSTRUCTION

La commune est le premier interlocuteur des habitants pour les demandes d'urbanisme. Toutes les demandes de renseignements généraux type « demande de zonage » ou « demande de CERFA » se font en mairie.

Arve & Salève reçoit uniquement pour tout renseignement technique ou pour un dossier en cours.

Rendez-vous : les **mardis et jeudis 9h - 12h & 14h - 17h**.

Prise de rendez-vous directement sur le site internet
www.arve-saleve.fr

URBANISME : PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (CAUE) assure une permanence pour apporter gratuitement un service de conseil architectural, urbain, et paysager. Prenez rendez-vous au **04 50 43 46 14**

ou via urbanisme@arve-saleve.fr

REZUP

C'est LA porte d'entrée pour les porteurs de projets qui créent ou reprennent une activité ou les entreprises qui ont un cap à passer !

Accompagnements individuels et collectifs ; animations d'ateliers ; mise en réseaux ; bourse foncière et immobilière... www.rezup.org

INITIATIVE GENEVOIS

Filiale locale d'Initiative France, 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

Accompagnement ; parrainage ; aide au financement de vos projets (prêt d'honneur à taux zéro) ; réseau d'experts-bénévoles.

www.initiative-genevois.fr

Majorité Municipale

Comment ne pas aborder en ce début d'année un sujet préoccupant pour notre société et nos concitoyens : la sobriété énergétique.

De quoi s'agit-il ? C'est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Elle consiste à nous interroger sur nos besoins, à adapter nos usages : économie, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables...

Fin août, les tarifs de l'énergie ont atteint des niveaux records : 1000 € le MWh, soit douze fois le prix constaté en août 2021. Le Gouvernement a demandé aux entreprises et aux collectivités de mettre en œuvre des plans de sobriété. L'objectif est de réduire de 10 % la consommation d'énergie en deux ans. Notre collectivité a travaillé sur l'isolation des bâtiments, l'éclairage public, les circuits courts, la mobilité douce, l'achat durable, etc.

Nous avons une petite longueur d'avance, car nous sommes un territoire Tepos « territoires à énergie positive ». Nous nous engageons pour la transition écologique climat-air-énergie. Concrètement, en quoi consistent ces actions ? Et bien c'est réduire au maximum nos besoins énergétiques, réduire notre dépendance aux combustibles fossiles, gérer nos dépenses d'éclairage public et du mobilier urbain, c'est la réutilisation de l'eau, etc.

Et bien Pers-Jussy est très sensible à cette dynamique volontaire et participative. La crise énergétique, l'explosion de nos budgets d'énergie va nous contraindre et nous forcer à plus de sobriété. Depuis déjà plusieurs années, nous passons progressivement notre éclairage public en LED, nous réduisons la durée des éclairages nocturnes, nous diminuons les quantités et de la durée des éclairages de Noël, nous réduisons le chauffage dans les bâtiments publics la nuit et les week-ends...

Sobriété énergétique également dans notre projet de rénovation de mairie, puisque nos ingénieurs fluides ont pour consigne d'optimiser les systèmes de chauffage, de rafraîchissement, d'isolation et surtout installer des produits de performance supérieure aux caractéristiques minimales réglementaires. Nous supprimons les énergies fossiles pour le chauffage, avec installation de pompes à chaleur.

Cette crise va donc nous contraindre de revoir nos investissements et nos dépenses, dans tous les domaines et sur tous les postes.

Ensemble, nous surmonterons cette période difficile. Toujours à vos côtés, l'équipe vous souhaite une très belle année 2023.

Les élus du groupe « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Groupe : Innover, Partager, Agir

Ressource en eau et Urbanisme

Notre belle commune a la chance de disposer, sur le Plateau des Bornes, de zones humides qui constituent de remarquables espaces naturels et assurent une bonne gestion de la ressource en eau : elles agissent en véritables régulateurs (si trop ou pas assez d'eau) et épurateurs (qualité des eaux).

Or, le programme de gestion et de mise en valeur de ces espaces (également classés pour leur richesse faunistique et floristique) risque de disparaître. En effet, le Département a décidé de ne plus financer ce programme d'actions, à moins que les communes adhérentes n'en décident autrement.

Aussi, compte tenu du changement climatique et d'une ressource en eau qui va être de plus en plus aléatoire, nous continuerons de défendre ce sujet auprès de la majorité pour que Pers-Jussy poursuive ce programme et encourage les communes partenaires à en faire autant.

Par ailleurs, le centre-bourg de la commune va enfin faire l'objet d'une réflexion, notamment en termes d'aménagement, pour définir les grandes lignes de ses possibles évolutions pour les années à venir.

Bien sûr, si l'aménagement des hameaux ne doit pas être oublié au profit de celui du centre du village, c'est pourtant bien ici que se concentrent des enjeux forts, que ce soit en termes de déplacements, d'équipements publics (écoles, mairie...), de commerces ou tout simplement de la vie associative, culturelle et sportive.

Dès le début du mandat, nous nous sommes efforcés d'encourager l'équipe de la majorité à mener une réflexion sur la manière dont le centre-bourg pourrait évoluer au cours des prochaines années/décennies. Nos efforts semblent avoir été entendus, puisque l'équipe municipale a décidé de lancer une étude avec des spécialistes en matière d'urbanisme et d'aménagement : nous nous réjouissons de cette nouvelle orientation.

Nous sommes convaincus que ce genre de démarche devrait d'ailleurs être menée dans le cadre d'une concertation avec les habitants et autres forces vives de la commune, contrairement à ce qu'il s'est passé avec le projet de la rénovation très coûteuse de la mairie. Aussi, nous vous invitons à nous faire part de vos idées/suggestions ou même à vous rapprocher de l'ensemble des élus municipaux.

En ce début 2023, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et une très belle nouvelle année !

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide
du tri



CITEO

À TRIER

**TOUS LES PAPIERS
ET TOUS LES EMBALLAGES**



Journaux
et magazines



Prospectus
et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en métal



Emballages en papier et carton



À TRIER

**TOUS LES EMBALLAGES
EN VERRE**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



La commune en chiffres

- Population totale : 3 236 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie

..... 1825 route de Reignier
.....  accueil@mairie-pers-jussy.fr
.....  www.mairie-pers-jussy.fr
..... Application : Pers-Jussy Clic
.....  Commune de Pers-Jussy

 Heures d'ouverture du secrétariat :
..... Lundi, mardi de 9h-12h - Jeudi, vendredi de 13h30-17h30.
..... Samedi de 9h à 12h.

Médiathèque municipale

..... 95 route de l'Église
.....  bibliopersjussy@gmail.com
.....  La Parenthèse Pers-Jussy
..... Portail en ligne : <https://persjussy.bibenligne.fr>
.....  Heures d'ouverture :
..... Du lundi au vendredi : 15h30 - 18h30
..... Samedi : 10h-12h

Agence postale communale

 04 50 94 41 60
 Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi vendredi 8h30 - 12h
Samedi : 9h-12h
Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h15, samedi à 11h30.

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme  04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier
Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe ...  04 50 95 71 63
- dépannage eau potable  06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées  06 77 04 19 50
Communauté de Communes Arve et Salève  04 50 43 46 14
Déchèterie  04 50 43 46 14
 Heures d'ouverture :
du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45
Pompiers  18 -  112
Gendarmerie de Reignier  04 50 95 75 11
SAIC Pers Loisinges  04 50 94 46 89
EDF - Dépannage 24/24  08 10 33 30 74
Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois  04 50 35 13 13
Animaux Secours à Arthaz  04 50 36 02 80

Préfecture d'Annecy  04 50 33 60 00
Centre des impôts d'Annemasse  04 50 43 91 50
Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève  04 50 43 40 50
ADMR  04 50 95 15 32

Écoles, cantine et périscolaire

École élémentaire et périscolaire  04 50 36 42 57
École maternelle  04 50 94 44 81
École des Roguet  04 50 94 43 07
Cantine scolaire  04 50 94 44 43
Bureau de la cantine  04 50 94 47 86
Périscolaire de la maternelle  04 50 82 54 12
Service Enfance Jeunesse  07 86 55 56 13

Services médicaux

Ostéopathe : Sarah DESMARES  07 61 35 25 10
 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinet de kinésithérapeutes : Patricia MICHEL et Gwen HERVÉ
.....  04 50 36 96 99
 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinets d'énergéticiens
Arnaud TOULLIEUX, shiatsu et soins énergétiques
.....  06 74 06 35 97 - www.shiatsu74.com
Sylvie VIRET, thérapeute énergétique
.....  07 71 87 66 00 et 04 50 94 54 66
..... www.energetiquementzen.com
Jacqueline BALMAT, réflexologie thérapeutique
.....  06 83 71 72 69 - www.lavoixdupapillon.com
 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinet d'infirmiers  04 50 31 95 94
 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève  04 50 85 06 13
 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h.

Pôle Médico-Social (assistante sociale)  04 50 33 23 47
 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45 -12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transports

Transport scolaire (PROXIM'ITI)  www.proximiti.fr
 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le transport à la demande (PROXIM'ITI)  0 811 280 257

Taxis

Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles)  06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY  06 30 57 87 25



 www.mairie-pers-jussy.fr

 Commune de Pers-Jussy

 Pers Jussy Clic

(à télécharger sur App store et Google play)